

# Ami entends-tu...

**JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

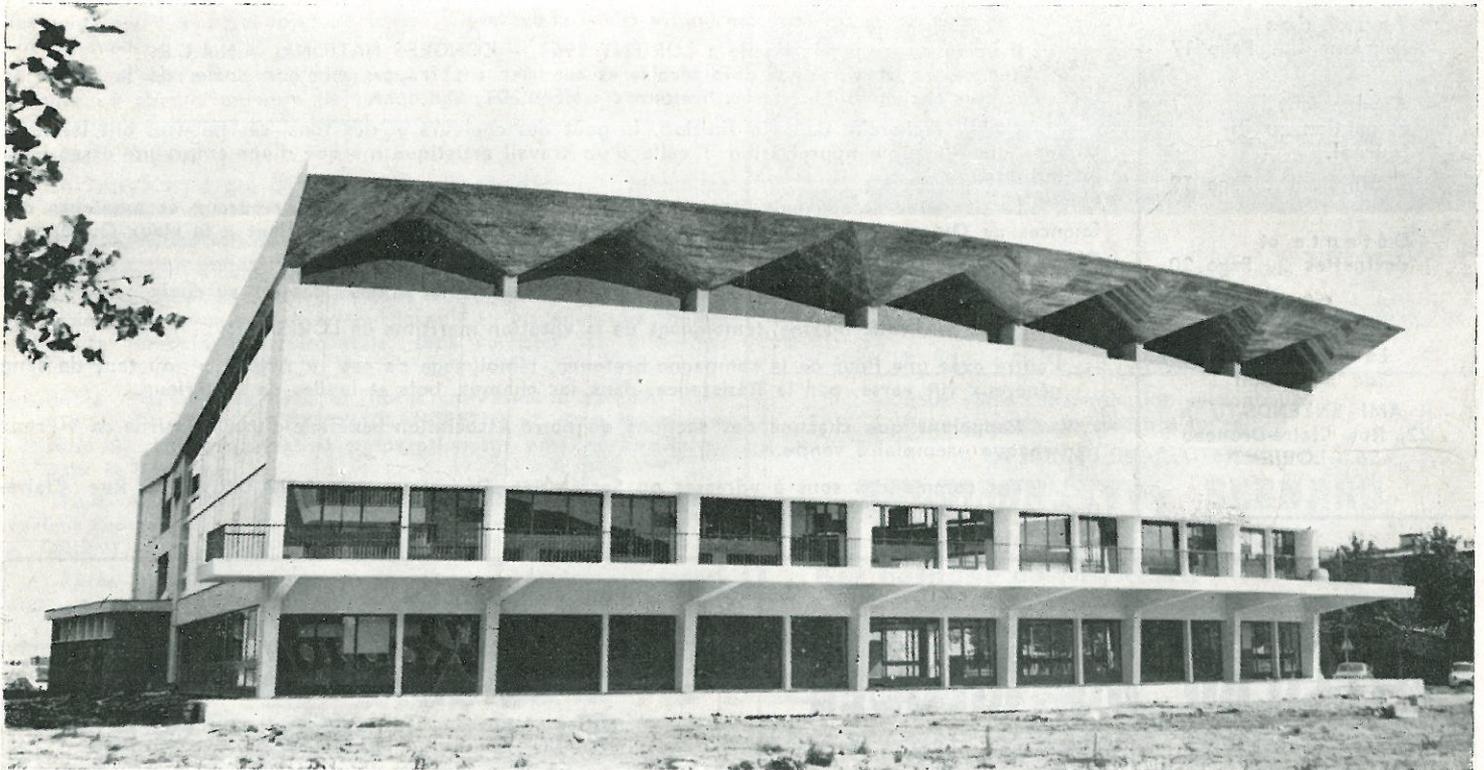
7

TRIMESTRIEL

2<sup>ME</sup> ANNÉE - JUILLET-AOUT 1968

PRIX : 1 FR. 50

**LORIENT va accueillir les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 Novembre 1968**  
**LE CONGRÈS NATIONAL DE L'A.N.A.C.R.**



La façade principale du " PALAIS DES CONGRÈS " donnant sur la Place Jules-Ferry, près du Monument aux Morts des deux guerres. L'esplanade est en cours d'aménagement. Dans ce vaste Palais se tiendront les réunions des diverses Commissions et les Séances Plénières du Congrès National de l'A. N. A. C. R. pour lequel sont attendus des centaines de délégués mandatés par les Comités Départementaux de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

(Photo Louis GUERNEVE — Lorient)

**SOMMAIRE**

- Editorial  
Tombola départemental. Page 3
- Notre XI<sup>me</sup>  
Congrès départemental à  
Guémené-sur-  
Scorff Pages 4-5-6 et 7
- Publicité.  
Pages 8-16 et 18
- Réunion du  
Conseil départemental. Page 9
- Connaissance  
de la Résistance .. Pages 10-11
- Nouvelles et  
vie de nos  
sections  
Pages 12-13-14-15
- Retraite du  
Combattant  
Taux des  
Pensions .. Page 17
- Abonnement  
et soutien au  
journal.  
Distinctions . Page 19
- Détente et  
devinettes .. Page 20



La Commission  
de Rédaction  
« AMI ENTENDS-TU »  
22, Rue Claire-Droneau  
56 - LORIENT

*Un Souvenir Breton de notre Congrès National*

Dans le cadre de la préparation du CONGRES NATIONAL de l'A.N.A.C.R., qui se tiendra à LORIENT, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 Novembre 1968, le Comité Départemental du MORBIHAN a pris l'heureuse initiative de marquer la tenue de ces importantes assises par l'édition d'un agréable cadeau-souvenir.

Emporter, de LORIENT, un souvenir durable et évocateur, le moyen est là, joint au plaisir d'offrir, et consiste en un cendrier (notre cliché ci dessus).

Il porte, en creux, le libellé : LORIENT 1963 --- CONGRES NATIONAL A.N.A.C.R.

Réalisé, en pure faïence quimpéroise ce cendrier est frappé, sur son socle, de la griffe de l'une des plus anciennes faïenceries bretonnes : HENRIOT, Quimper.

Par la recherche dans la finition, le goût des couleurs et des tons, ces faïences ont laissé et laissent unanime appréciation : celle d'un travail artistique marqué d'une empreinte essentiellement bretonne.

Le tirage de ce souvenir étant très limité il constituera, pour les amoureux et amateurs des faïences de Quimper, une pièce de choix aux teintes et formes qui rappellent « le vieux Quimper » dont la renommée est faite depuis des siècles.

Mis en vente au prix unitaire de 6 Francs, ce cendrier a deux dessins au choix :

- l'un avec une voile marine, témoignage de la vocation maritime de LORIENT ;
- l'autre avec une fleur de la campagne bretonne, témoignage de cet « Argoat » où tant de sang généreux fut versé, par la Résistance, dans les champs, bois et landes de l'intérieur.

Rappelons que chacune des sections de notre Association bénéficie d'une ristourne de 1 Franc par chaque exemplaire vendu.

Les commandes sont à adresser au Secrétariat Départemental A.N.A.C.R., 22, Rue Claire-Droneau — LORIENT.

**ATELIERS DU MEUBLE**

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

**LORIENT**

**Radiola**

TÉLÉ - MÉNAGER

**Etablissements Francis TARDY**

DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES

— 30 années de métier à « votre Service » —

34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

# De GUÉMÉNÉ à LORIENT

## *au rendez-vous de la mi-automne*

Le XI<sup>me</sup> Congrès Départemental de notre Comité du Morbihan a apporté, une fois de plus, la preuve de la vitalité, et de l'audience de notre association.

Notre section locale de Guéméné-sur-Scorff a participé avec enthousiasme et préparé avec minutie la tenue de ce congrès annuel.

L'accueil qui fut réservé aux congressistes de la part de la Municipalité guéménoise mérite d'être souligné.

Au cours de cette journée dominicale, tant à la séance de travail que lors du repas fraternel, l'ambiance qui régna fut un témoignage des liens indéfectibles qui unissent les anciens résistants.

En ces derniers jours d'Avril chaque délégué, après l'au revoir formulé à Guéméné, avait rejoint sa localité pour appliquer les directives prises unanimement à ce XI<sup>me</sup> Congrès.

par

**Maurice PODVIN**

Membre du Secrétariat Départemental

La première tâche avait trait à la préparation du CONGRES NATIONAL qui devait avoir lieu à LORIENT les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 JUIN.

Les événements de MAI et JUIN 1968 n'ont pas permis la tenue de ces assises nationales qui ont été reportées aux 1<sup>er</sup>, 2 et 3 NOVEMBRE 1968.

Les décisions prises le 21 Avril à Guéméné doivent faire, dans les semaines à venir, l'objet de toute l'attention de notre Comité morbihannais.

Ces objectifs seront d'autant plus faciles à atteindre dans la mesure où chaque membre de l'A.N.A.C.R. se sentira personnellement appelé à l'effort pour lequel est vaste le champ.

Qu'il s'agisse :

- du recrutement qui doit, par le loisir des vacances, permettre de contacter des anciens résistants isolés ;
- de la participation de chacune de nos sections aux travaux et à l'organisation matérielle du CONGRES NATIONAL ;
- de la contribution financière, sous les formes les plus diverses, allant de la vente des cendriers-souvenir au placement des billets de la tombola départementale, sans compter les initiatives locales ou personnelles ;
- de la diffusion du livre de notre co-Président national René CERF-FERRIERE, « CHEMIN CLANDESTIN » pour lequel une série de conférences est en préparation sur un itinéraire jalonnant la Bretagne.

Tous ces objectifs fixés au XI<sup>me</sup> CONGRES DEPARTEMENTAL avaient connu un très bon départ pour l'arrivée de la PENTECOTE à LORIENT.

Après la pause des vacances la relance est à nouveau donnée pour un grand Congrès à LORIENT, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 NOVEMBRE 1968.

# Halte aux profanateurs

Le Comité du Morbihan a édité cette carte postale qui porte au verso le libellé ci-après :

Un matin de Janvier 1968, une main criminelle brisait, au bois de Baulan, en Plestan, dans les Côtes-du-Nord, vingt-neuf des trente-et-une croix de fonte du cimetière des fusillés.

Prolongement de la renaissance du nazisme en Allemagne fédérale affirmée par les succès électoraux du N.P.D. ? Séquelles de la collaboration et de la trahison en France ?

Unanime et puissante fut la riposte (notre photo) des résistants bretons aux profanateurs.

Le Congrès de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), qui a eu lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 Novembre 1968, à Lorient (Morbihan), demande à M. le Garde des Sceaux de donner aux Parquets l'instruction de poursuivre systématiquement tous les faits de l'espèce et toutes infractions aux articles de la loi du 5 Janvier 1951 qui répriment l'apologie de la trahison et le regroupement des anciens nazis et collaborateurs.



Affranchie à 0 Fr. 25 cette carte est destinée à Monsieur Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Place Vendôme, 75 - PARIS.

Pour la diffusion de cette carte les commandes sont à adresser au Secrétariat Départemental de l'A.N.A.C.R., 22, Rue Claire-Droneau, 56 - LORIENT.

- Pour votre consommation personnelle.
- Pour vos cadeaux de fin d'année.

LA BONNE CHARCUTERIE

**SALAISONS Yvy BERNARD**

(UN ANCIEN DU 4<sup>me</sup> BATAILLON)

Ker Béthune en MOREAC - Tél. 26.51.42

## Tirage le 15 Décembre 1968

### En avant pour le succès de la Souscription Départementale

Le Comité Départemental du MORBIHAN a émis des billets de souscription, au bénéfice de ses œuvres sociales. Ces billets donnent droit au tirage de la tombola dotée de nombreux lots dont :

- 1 REFRIGERATEUR
- 1 TRANSISTOR
- 1 RASOIR ELECTRIQUE
- 1 MONTRE BRACELET et des dizaines de lots.

Le tirage de cette tombola avait été prévu au mois de JUIN, après la tenue de notre CONGRES NATIONAL.

En raison du report de la date de ce CONGRES, le tirage de la tombola aura lieu à LORIENT le Dimanche 15 Décembre 1968.

Plusieurs dizaines de carnets ont été placés. Il reste encore de nombreux carnets disponibles.

En conséquence, dans le cadre de la seconde préparation des assises nationales de notre association, toutes nos sections locales auront à cœur d'assurer le placement intégral du capital d'émission fixé à 6.000 billets à 1 Franc l'unité.

Les commandes sont reçues au siège départemental de l'A.N.A.C.R., 22, Rue Claire-Droneau, à LORIENT.

# LE XI<sup>ME</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

PLUS DE 200 DELEGUES REPRESENTANT 23 SECTIONS LOCALES ONT PARTICIPE AUX TRAVAUX DU XI<sup>ME</sup> CONGRES DEPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R. A GUEMENE-SUR-SCORFF, LE 21 AVRIL 1968

En ce 3<sup>ME</sup> dimanche d'Avril, Guémené-sur-Scorff a accueilli le XI<sup>ME</sup> Congrès départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Les travaux eurent pour cadre la salle Trébuil où les nombreux drapeaux des sections sur le fond encadraient les banderoles « L'union de la Résistance préservera l'indépendance nationale » « Unis comme dans la Résistance » cependant que les autres murs présentaient une intéressante et bouleversante série de documents et de photographies rappelant les années tragiques de l'occupation

nazie.

Plus de 200 délégués représentant 23 sections étaient présents quand M. Roger LE HYARIC, co-Président départemental du Comité du Morbihan de l'A.N.A.C.R. ouvrit ce congrès en souhaitant que ses travaux soient aussi fructueux que ceux du 10<sup>ME</sup> Congrès à Le Faouët en 1967.

Auparavant le « Chant des Partisans » avait empli la salle et une minute de silence avait été observée à la mémoire des résistants tombés pour la Patrie.

## L'accueil de Guémené-sur-Scorff

Président de la section de l'A.N.A.C.R. à Guémené-sur-Scorff, organisateur de cette journée avec ses amis Le Bouëdec, Secrétaire et Le Goff, Trésorier, M. Allanic remercia alors l'Association Départementale d'avoir choisi cette ville pour le Congrès annuel. Il rappela que la salle Trébuil avait été pendant la guerre un centre de Résistance où furent d'ailleurs arrêtés les deux fils des propriétaires, qui devaient être ensuite fusillés à Port-Louis.

M. Allanic remercia aussi M. Bounin, qui présidait ces travaux, divers élus de la région, le maire de Guémené et excusa plusieurs autres personnalités qui n'avaient pu se déplacer.

M. Hubert, à son tour, dit sa joie d'accueillir les anciens Résistants dans sa ville, plusieurs d'entre eux ayant eu la douleur de connaître ses geôles. Ayant souhaité la bienvenue à tous, il salua les personnalités qui l'entouraient, avant de rappeler les heures sombres que connut Guémené-sur-Scorff, à l'Ecole Sainte-Anne surtout. « Si la vaillance des F.F.I. et des F.T.P. a contribué à chasser l'occupant, dit-il, des plaques de monuments nous rapprochent de leur sacrifice ». Et devant ces souvenirs M. Hubert condamna les profanations de certaines tombes en Bretagne et souligna le danger de la progression du N.P.D. en Allemagne.

Ayant évoqué le martyrologe de Guémené-sur-Scorff, le maire conclut : « Il faut que nos enfants sachent ce qui a été accompli. Alors l'œuvre de la Résistance n'aura pas été vaine, car après avoir conquis la liberté et la paix, elle contribuera à les maintenir ».

## UN RAPPEL DE L'HISTOIRE ET DE L'ACTUALITÉ Par Georges LANDAY

M. Landay, Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R., présenta alors son rapport moral et d'orientation dont le ton émouvant devait capter toute l'attention de l'auditoire. Il rappela d'abord le lourd tribut payé par Guémené à la guerre et s'inclina devant les familles présentes, endeuillées en ces sombres années.

Puis il situa Guémené, patrie de l'éminent et lucide celtisant Joseph Loth et du courageux enseigne de vaisseau Bisson, haut-lieu d'une admirable tradition de lutte républicaine et de la Résistance avec notamment sa salle de tortures aménagée à l'Ecole Sainte-Anne.

Ayant évoqué le sinistre tra-

vail de la Milice Perrot, M. Landay cita les nombreuses victimes du nazisme dans la région : Touzic et Gueneven ; Charles Montmayeur, ancien maire de Guémené ; Mathurin Fertuné ; M. Masson, de Bubry ; M. Palaric et sa fille, de Ploërdut ; les frères Roger et Joseph Justum, de Pluméliau, fusillés à Port-Louis ; Raymond Queudet et André Le Fur au supplice desquels assista, à 18 ans, Léon Quilleré, de Saint-Nicolas-des-Eaux ; le docteur Michaud, avant sa déportation à Neuen-gamme ; le groupe de sept combattants du bataillon Chalmé qui fut transféré au Faouët et fusillé ; le groupe des 32 de Jean-Charles Le Hir, de Plumé-

liou, dont une femme, les jeunes de l'Orphelinat Saint-Michel, les jeunes rafllés à Sainte-Annes-Bois, le lundi de la Pentecôte 1944, parmi lesquels Roger Guillemot, et beaucoup d'autres.

M. Landay parla avec une particulière affection d'Emile Mazé, professeur de mathématiques au Lycée Dupuy-de-Lôme surnommé « Jésus-Christ », et des frères Aimé et Francis Trébuil...

Le Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. invita alors ses amis à se souvenir de ce qu'avait été la clandestinité avant l'être radieux de 1944 qui vit sauvé l'honneur de la France « parce que certains de ses fils avaient choisi de rejoindre les Forces Françaises Libres plutôt que d'obéir à l'armistice, parce que des soldats d'Afrique avaient formé la 1<sup>re</sup> Armée de « Rhin et Danube », parce qu'un mo-



Une vue partielle des congressistes réunis en la Salle TREBUIL, lors de la séance de travail

(Photo Louis GUERNEVE — Lorient)

# A GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF

deste mais prestigieux capitaine parti du Tchad avec sa grande science militaire, un cœur admirable et quelques camions disloqués avait terminé une odyssée extraordinaire à la tête d'une division blindée devant Berchtesgaden, le nid de Hitler.

« L'honneur était sauf, poursuivit M. Landay, et grande la place de la France à la Conférence de l'Armistice, parce que plus de la moitié de ses départements s'étaient libérés seuls sous l'action des maquis, parce que dans l'ombre, des partisans anonymes avaient miné les forces ennemies et aménagé une armée clandestine supérieure à 300.000 hommes : les Forces Françaises de l'Intérieur.

« Les F.F.I. dont le Général Marshall, chef d'état-major général des Forces Américaines dira plus tard : « La Résistance a dépassé toutes nos prévisions. C'est elle qui, en retardant l'arrivée des renforts allemands et en empêchant le regroupement des forces ennemies de l'intérieur, a assuré le succès de nos débarquements. Sans vos troupes du maquis, tout était compromis ».

M. Landay évoqua alors le patriotisme de Sénans qui se

présentèrent à 125 à Londres dès Juin 1940, représentant le quart de la France, celui des aviateurs polonais embarqués sur « La Chimère », le drame de « La Tanche »...

« A la même époque, dit-il, des hommes revenaient de Dunkerque ou des Ardennes en évitant d'être faits prisonniers ; dans l'ombre, des hommes pleins d'espérance et de foi organisaient déjà sur le sol de la Patrie la lutte libératrice : dès lors furent chez nous Albert Le Bail, Raymond Quéro, Job Demiel et les formations en triangle. Dès lors apparurent les premiers sabotages à l'arsenal de Lorient.

« Puis se dressèrent successivement Max, Prosper, Vincent, Jim et Michel, Jacques et Pierrot pour la lutte armée. Puis se formèrent les groupes et les détachements usant avec succès de la tactique de la boule de mercure. L'action des uns fit se dresser les autres. Le 6 Juin que nous attendions avait été préparé aussi par notre lutte obscure, par nos lourds sacrifices.

« Londres enfin, du ciel, nous envoya les fameux paras du 2<sup>e</sup> R.C.P. et des stocks d'armes à

travers le Morbihan, après l'anéantissement de la base nord de Duault, près de Callac, et l'éclatement de la base sud de Saint-Marcel.

« La Bretagne fut la première des provinces françaises à se libérer : plus de 30.000 F.F.I. combattaient sur son sol, 12.000 dans notre Morbihan, et ce nombre, cité par notre ancien chef départemental, le colonel Morice dont ici nous saluons respectueusement la mémoire, ne comporte pas celui des hommes et des femmes, des enfants mêmes qui nous ont aidés, assistés, hébergés. L'aide de notre population a été appréciée à 99 % selon les rapports des pilotes de la R.A.F. abattus dans notre ciel morbihannais.

« Oui, ce fut une grande épopée grâce à l'aide de nos alliés anglais, soviétiques et américains dont nous ne sous-estimons pas l'importance. Mais nous Bretons, pouvons dire sans fanfaronnerie que notre contribution a été déterminante dans la libération du pays.

« La guérilla menée en Bretagne, les sabotages effectués sur l'ensemble des moyens de communication ennemis ont en

effet paralysé les troupes d'occupation, empêché les renforts de parvenir dans la proche Normandie où s'accrochaient péniblement les troupes alliées. Un mois fut ainsi gagné...

« Oui, nous avons été les artisans de la libération de la Bretagne au moment où il fallait la libérer du joug nazi.

« Et c'est avec mépris, mais avec rigueur que nous dénonçons les laquais du nazisme, les émules de la Milice Perrot qui prétendent aujourd'hui « libérer la Bretagne », en profanant à Plestan et Plouëzec, les tombes des nôtres, en plastiquant, en volant des dépôts de munitions, tout cela impunément. Comme si leurs noms n'étaient connus !... »

Et l'orateur dénonça les membres du P.N.B., les « Autonomistes » qui hébergent les émissaires de Dublin...

« Nous n'oublions pas non plus, reprit-il que ces lâches ne relèveraient la tête si dans le monde entier, les mouvements nazis ne se regroupaient, bien organisés, structurés, hiérarchisés et financés à partir de Malmö et de Dublin en une Internationale Fasciste.

« Nos regards se tournent à



Après la séance de travail du matin et avant la réception à la Mairie de Guémené, les congressistes sur la Place de l'Hôtel de Ville

(Photo Louis GUERNEVE — Lorient)

# LE XI<sup>ME</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL (SUITE)

nouveau vers l'Allemagne et nos esprits d'anciens Résistants analysent, soupèsent le danger que représente le N.P.D. Nous savons que les S.S. furent près d'un million et que nombre vivent avec la nostalgie de l'uniforme noir et le désir de dominer. Nous savons que l'Organisation der SS Angehörigen est un prospère Comité d'assistance aux anciens nazis qui maintient le contact avec les quelque 750 entreprises nazies réparties par le monde pour servir de couverture aux criminels de guerre évadés ou en fuite. Nous savons que 1 sur 7 seulement des criminels de guerre connus a été poursuivi et condamné.

« Et notre inquiétude est vive lorsque Von Thadden, dirigeant du Parti National Démocratique d'Allemagne annonce que celui-ci aux élections de 1969, entrera au Bundestag avec 40 députés ».

M. Landay mit alors les membres de l'A.N.A.C.R. en garde et les assura que leur Association était une arme qui peut influencer les événements.

« Pour que l'Association soit grande et forte, ajouta-t-il, le Comité départemental doit encore prospérer dans une communion de l'esprit de la Résistance et dans le respect des principes du C.N.R. ». Et le Secrétaire départemental insista pour que les Anciens Résistants s'assemblent, s'unissent et défendent leurs droits, se réjouissant d'ailleurs de la progression des effectifs de section en section.

Ayant annoncé que le général de Kersauzon, ayant abandonné la présidence des F.F.L. du Morbihan, avait fait savoir qu'il ne pouvait continuer de participer à la présidence collégiale du Comité départemental de l'A.N.A.C.R., mais qu'il entendait rester membre de l'Association, M. Landay mit l'accent sur le travail qu'il attendait de certaines sections, notamment près de la jeunesse. Et c'est ainsi que des conférences sur la Résistance sont envisagées dans les lycées et collèges de Lorient.

M. Landay demanda enfin à tous de contribuer au regroupement de témoignages et de documents : « Contre les falsificateurs, allemands ou français de notre histoire, dit-il, nous disposons de l'arme la plus efficace : la Vérité ».

## Les Revendications

Il revenait ensuite à M. Albert Le Priol, Secrétaire Général du Comité départemental, membre du Conseil National de présenter le rapport sur les revendications. Ayant rappelé lui aussi les cir-



Peu après la cérémonie au Monument aux Morts une partie des drapeaux de l'A.N.A.C.R., des A.C.P.G., de l'F.N.D.I.R.P., de l'U.F. présents au XI<sup>me</sup> Congrès départemental.

(Photo Louis GUERNEVE — Lorient)

constances de la naissance de la Résistance, l'ignorance dans laquelle elle fut tenue à la libération et les difficultés qu'ont connues certains de ses membres à être réintégrés après la clandestinité, bien des titres de combattants ayant été contestés, M. Le Priol précisa les revendications à défendre pour faire cesser les injustices :

1° — *L'abrogation de toutes les conclusions qui constituent un déni de justice.*

2° — *Otenir que le temps passé dans la Résistance soit considéré comme temps de combat en zone combattante et dans une unité combattante.*

3° — *Se battre pour obtenir la création d'une attestation de durée des services dans la Résistance, attestation qui serait délivrée en annexe à la carte du combattant.*

*Cette attestation servirait de pièce officielle afin de faire valoir les droits à pension de retraite pendant la clandestinité.*

4° — *Imposer le 8 Mai, date de la capitulation de l'Allemagne nazie, comme fête nationale au même titre que le 11 Novembre.*

5° — *Exiger encore l'application honnête et intégrale du rapport constant :*

— *le respect du droit à réparation sans distinction d'âge, de ressources ou d'origines ;*

— *le rétablissement de la retraite du combattant pour tous les titulaires de la carte sur le taux d'une invalidité de 10 %.*

## LE JOURNAL « Ami entends-tu... »

M. Allanic reprit alors la parole pour remercier MM. Maurice Podvin, membre du Secrétariat départemental, et Albert Le Priol pour l'organisation de l'exposition présentée dans la salle, rappeler que le Congrès National de l'A.N.A.C.R. se tiendra cette année à Lorient les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 Novembre 1968.

M. Podvin parla alors du journal départemental, « Ami entends-tu... », et dont la publication trimestrielle connaît un succès croissant. Le nombre des abonnés est passé en un an de 54 à 368, et les numéros sont diffusés dans 32 départements. M. Podvin en profita pour lancer un appel aux sections pour qu'elles contribuent à la confection de ce journal, par des récits et des photos. « Ami entends-tu » rencontre partout des échos favorables, conclut-il, et constitue un lien d'amitié qui autorise à prévoir que sa diffusion s'élargira.

## L'allocution de Jacques Bounin

Après des explications fournies par le Président de la section de Gourin sur la bonne marche de celle-ci, un hommage de M. Le Bec, Maire de Ploërdut à la mémoire de M. Le Coultaller, et une évocation par M.

Paul Savary de certains disparus, M. Jacques Bounin prit à son tour la parole pour déclarer que l'activité du Morbihan était bien connue à la Direction Nationale de l'A.N.A.C.R. Il situa ensuite l'action de la Résistance à travers une déclaration du général Eisenhower estimant que l'effort des Forces Françaises de l'Intérieur correspondait à celui de 13 divisions.

Ayant encore souligné que la présence de la France à la signature de la capitulation allemande était due au combat de tous. M. Bounin regretta que la Résistance ait été si longtemps déshonorée après la guerre, ce qui explique ses difficultés à faire valoir certains droits, sa revendication essentielle, rappela-t-il, portant sur le problème des conclusions : « A travers elles, nous défendons notre droit à être traités comme tous les combattants ». Et M. Bounin demanda à ses auditeurs d'intervenir près des élus du département pour qu'ils prennent position sur le problème.

Il exprima ensuite sa confiance dans l'organisation du Congrès National de Lorient, se réjouit de l'audience et de la qualité du journal « Ami entends-tu », et recommanda de toucher la jeunesse partout où cela est possible, en lui donnant en exemple les martyrs de la Résistance.

# LE XI<sup>ME</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL (SUITE)

## Remise de décorations

« La Marseillaise » mit un terme à ce Congrès à l'issue duquel un cortège se forma derrière la Musique municipale de Guémené-sur-Scorff et les drapeaux des sections en direction du Monument aux Morts où une gerbe fut déposée par MM. Bounin et Roger Le Hyaric.

Après une minute de silence, le représentant de la Direction Nationale de l'A.N.A.C.R. remit plusieurs décorations :

La Musique municipale de Pontivy joua alors le « Chant des Partisans », puis les congressistes furent invités à l'apéritif d'honneur offert par la municipalité avant le banquet excellemment servi à l'Hôtel de Bretagne.

### CROIX DE GUERRE 39-45

A l'ordre de la Division : Francis Couzic, Alexis Le Hyaric François Le Bihan.

### CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

Madame Gilberte Jaffré.

### CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE

François Le Bihan (Lignol), Désiré Jaffré (Lorient-Lanester) Gilberte Jaffré, Yves Royer (Lorient), Joachim Goïc (Grand-Champ), Louis Mahieux (Guéhenno), Jean Le Vély (Lignol), Alphonse Connanec (Quistinic).

### CROIX DE COMBATTANT

Jcachim Goïc (Grand-Champ) Louis Mahieux (Guéhenno), Jean Le Vély (Lignol), Alphonse Connanec (Quistinic), François Philippe (Lignol), Ludovic Le

Caër (Lignol), Joachim Le Cam (Saint-Barthélémy).

## LA RESOLUTION

Après l'adoption du rapport financier et de la liste des membres du Conseil départemental, la résolution suivante fut approuvée :

Réunis en Congrès départemental à Guémené-sur-Scorff, le 21 Avril 1968, les Anciens Combattants de la Résistance du Morbihan.

— Assurent les familles de leurs camarades « Morts pour la France », et toutes les victimes de la répression nazie de leur affection chaleureuse, de leur fraternelle solidarité.

— Se félicitent de l'unité retrouvée et scellée par eux, quelles que fussent leur origine et leur idéologie.

Unis comme dans le combat.

Ils rappellent :

— Qu'ils ont au premier rang, lutté pour la libération, l'indépendance et la sécurité de la France dans un monde pacifié, et pour la paix.

— Profondément attachés au respect de la personne humaine, ils expriment leur vive émotion devant le danger que représente sous la forme du N.P.D., la montée de l'idéologie nazie en République Fédérale allemande.

— Ils alertent l'opinion publique pour que notre gouvernement procède aux représentations diplomatiques nécessaires pour aboutir à l'interdiction du N.P.D. et des formations qui contreviennent à l'esprit des accords interalliés consacrant la victoire.

— Ils alertent la jeunesse pour qu'elle ne connaisse pas la réalité sanglante du nazisme, et demandent qu'au travers des accords culturels franco-allemands soit concrétisé un particulier effort quant à l'éducation démocratique et historique de la jeunesse allemande.

— Fidèle à la mémoire de leurs martyrs, ils exigent l'extermination des criminels de guerre nazis toujours en liberté, pour le juste châtement de leur génocide, et s'engagent à observer à cet égard, une vigilance de tous les instants.

— Considérant qu'il est temps d'agir et de prévenir de nouveaux malheurs, ils s'opposent à la mise à la disposition de la Bundeswehr d'armes nucléaires qui ne pourraient, dans le contexte actuel, que servir à la « revanche ».

— Ils proclament la nécessité de maintenir en dépit des revendications de la République Fédérale Allemande, les frontières actuelles de l'Allemagne telles qu'elles ont été fixées par les traités alliés, lors de notre victoire de 1945.

— Conscients qu'il faut en réalité faire front à un regroupement du fascisme international, ils protestent contre l'activité des laquais du nazisme anciens collaborateurs du P.N.B., de la Milice de l'abbé Perro, de la Légion Lainé, qui prétendent « libérer » aujourd'hui la Bretagne.

— Ils demandent à l'égard des tortionnaires de leurs camarades des prophanateurs de leurs tombes et à l'égard de ceux qui en font

l'apologie, la stricte application de la loi du 5 Janvier 1951.

— Retrouvant à travers leur lutte contre l'occupant et ses séides, par une cruelle analogie, les souffrances du peuple vietnamien, ils expriment à ce dernier leur sympathie profonde.

— Ils demandent à l'un des vainqueurs du nazisme, les Etats-Unis d'Amérique, de mettre fin inconditionnellement aux bombardements du Vietnam, de respecter les accords conclus à Genève en 1954, et ainsi par la paix restaurée en cette partie du monde contribuer à la sauvegarde de la paix.

## LES PERSONNALITES

M. Jacques Boussin, co-Président de l'A.N.A.C.R., le général de Kersauzon, Maire de La Trinité-sur-Mer, Président départemental de l'A.N.A.C.R.; Roger Le Hyaric, alias-commandant Pierre, Président départemental également; le général de Bœaufort; M. Louis Hubert, Maire de Guémené-sur-Scorff; M. Le Du premier adjoint au député-maire de Lorient, représentant M. Allainmat; le docteur Thomas, Vice-Président du Conseil Général; M. Jean Morice, Conseiller Général, Maire de Lanester; M. Le Cabellec, Maire de Plouay; M. Flécher, Maire de Meslan; M. Le Bec, Maire de Ploërdut; M. Jaouen, Maire de Lannaudan; M. Conan, maire-adjoint du Croisty, représentant M. Quérec; M. Le Franc de Châteaulin, à la tête d'une délégation de l'A.N.A.C.R. du Finistère; M. Carion, alias commandant Icare, du 11<sup>e</sup> Bataillon F.F.I.; M. Célestin Chalmé, alias commandant Charles G<sup>e</sup>, Bataillon F.F.I.; le lieutenant-colonel Mouel, membre du bureau départemental; MM. Georges Landay, Albert Le Priol et Maurice Podvin, du Secrétariat départemental; MM. Marcel Potvin, Paul Savary, Julien Chalmé, Alexis Le Hyaric, Roger Guillemot, J. Guillaume...; MM. Allanic, Président de la section de Guémené-sur-Scorff; Le Bouëdec, Secrétaire, et Le Goff, Trésorier.

S'étaient excusés: Le docteur Mathéo, Président départemental de l'A.N.A.C.R. MM. Paul Ihuel et du Halgouët, députés; Le Moënic et Robic, conseillers généraux Orlivier, Maire de Saint-Barthélémy...



Aux côtés de Jacques BOUNIN et Roger LE HYARIC, les récipiendaires après la remise des décorations

(Photo Louis GUERNEVE — Lorient)

MEMBRE INTERFLORA

## Les plus belles fleurs

**G. POIDEVINEAU**

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 64-35-56

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - HORLOGERIE

CRISTAUX — PORCELAINES

ARGENT MASSIF ET METAL ARGENTE DE MARQUE

## EVENOU - KERDRÉHO



60, Rue Maréchal-Foch - Angle Rue des Colonies

LORIENT

Tél. 64-37-33

## Hubert BRISSON

Agent Général

des Compagnies Françaises d'Assurances l'AIGLE

34, Rue Carnot - LORIENT

Tél. 64.27.71

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE  
TRANSPORTS - RISQUES DIVERS**

## MEUBLES RENE GAILLARD

189, Rue de Belgique

KERYADO - LORIENT

Téléphone : (97) 64-23-51

Fabrication sur Commande

Atelier : Rue Roger-Salengro

KERYADO - LORIENT

**Pour vos intérieurs et vos extérieurs**

*adressez-vous à un spécialiste*

## R. POULEAU

DÉCORATION — PAPIERS PEINTS

PEINTURE ————— VITRERIE

76, Boulevard Léon-Blum — LORIENT

## Auto-Ecole F. KERAUTRET

159, Rue Jean-Jaurès

LANESTER — Tél. 64.44.53

**COURS DE CODE AUDIO-VISUEL**

Sur voitures : Citroën - Peugeot - Renault - Simca

avec Moniteur ou Monitrice

# NOUVELLES GALERIES

LORIENT

**2 magasins à votre disposition**

RUE ASSEMBLÉE-NATIONALE

Tout pour le Foyer

Ameublement

Jouets

PLACE ALSACE-LORRAINE

Alimentation

Tout pour l'Habillement

Blanc

## Réunion du Conseil Départemental du 12 Mai 1968

Le nouveau Conseil Départemental de l'A.N.C.R., élu au cours du XI<sup>ème</sup> Congrès, réuni à Guéméné-sur-Scorff, le 21 Avril dernier, s'est rendu à Pontivy, le Dimanche 12 Mai 1968, afin d'élire son Bureau.

31 membres du Conseil Départemental étaient présents ; 9 s'étaient faits excuser.

La séance fut ouverte à 9 h. 45, les souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil furent présentés par Roger LE HYARIC.

Les membres présents procédèrent à l'élection du **BUREAU DEPARTEMENTAL** qui a été ainsi constitué, à l'unanimité :

### COMITE D'HONNEUR

Général de BEAUFORT  
Colonel BARIOU Jean  
M. ARNAUD Emmanuel  
D<sup>r</sup> THOMAS Ferdinand  
M. KERGUEN Joachim  
M. HERVE Eugène.

### BUREAU DEPARTEMENTAL PRESIDENTS

M. LE HYARIC Roger  
Docteur MAHEO Edouard

### VICE-PRESIDENTS

M. BEGOT Louis  
M. Docteur JAFFRE Victor  
M. JAFFRE Désiré

Pour le Congrès National à Lorient, ont été proposés pour le Conseil National, les candidatures suivantes :

**MEMBRES SORTANTS** : M. LE HYARIC Roger — M. LE PRIOL Albert.

**NOUVELLES CANDIDATURES** : M. LANDAY Georges — M. PODVIN Maurice.

Siège Social du Comité Départemental : 22, Rue Claire-Droneau LORIENT.

M. LE BEC Louis

### SECRETAIRES GENERAUX

M. LE PRIOL Albert  
M. PODVIN Maurice  
M. LANDAY Georges

### TRESORIER

M. GUILLEMOT Roger  
**TRESORIER-ADJOINT**  
M<sup>me</sup> JAFFRE Gilberte

### PORTE-DRAPEAU TITULAIRE

M. MEJEAN Emile

### PORTE-DRAPEAU SUPPLEANT

M. GOUELLO François

## TOMBOLA

Maurice PODVIN demande aux membres du Conseil Départemental de faire un effort pour placer des carnets de billets dans leurs sections locales, il informe ceux-ci du prochain envoi d'un lot de billets à chaque responsable des sections.

Le billet de tombola est vendu UN FRANC.

Les sommes recueillies sont à verser au C.C. A.N.A.C.R. Morbihan n° 1376-37 Nantes.

Les souches doivent parvenir au Siège Social Départemental : A.N.A.C.R. 22, Rue Claire-Droneau, LORIENT.

### CARTE POSTALE DE PROTESTATION

Des cartes postales seront expédiées dans chaque section locale, nous demandons qu'un effort soit tenté pour placer **TOUTES LES CARTES**.

Nous n'avons pas fixé de prix pour la carte, le minimum à percevoir sera 0,50 Franc.

Les fonds recueillis seront à verser au C. C. N° 1376-37 Nantes **CETTE CARTE AFFRANCHIE A 0,25 F. DOIT ETRE EXPEDIEE DANS LES PLUS BREFS DELAIS.**

La présentation de la carte postale apporta la discussion sur les dangers du nazisme contre lequel nous avons combattu de toutes nos forces pendant l'occupation.

Les interventions furent nombreuses, citons celles d'Alexis LE HYARIC, du Général de BEAUFORT, de Roger LE HYARIC, du Colonel MOREL.

Une résolution dénonçant le N.P.D. fut votée à l'unanimité et un vin d'honneur, auquel participèrent les membres du Comité Départemental et les adhérents de la section de Pontivy, fut servi à l'issue de la réunion.

## CONSEIL DEPARTEMENTAL élu à l'issue du XI<sup>ème</sup> Congrès

ANDRE J.-M., Bieuzy-les-Eaux  
BEGOT Louis, Lorient  
BAHUON René, Le Faouët  
CARO Lucien, Locminé  
CARRION Roqué, Lanester  
CHAPON René, Lorient  
DINASQUET Yves, Gourin  
GUILLAUME Jo, Pontivy

GABILLET Albert, Lanester  
HAYS Louis, Vannes  
JAFFRE Gilberte, Lanester  
KERBELLEC A. Guém./Scorff  
LANDAY Georges, Lorient  
LE HYARIC Alexis, Lanester  
LE BELLER Joseph, Inzinzac  
LE GOULVEN J., Landaul  
LE PESSEC R., St-Barthélémy  
LE PRIOL Albert, Lorient  
MEJEAN Emile, Lorient  
D<sup>r</sup> MAHEO Ed., Questembert  
PORTANGUEN Louis, Nostang  
PODVIN Maurice, Lorient  
D<sup>r</sup> THOMAS F., Hennebont  
TUAL Jean, Hennebont  
D<sup>r</sup> WESTENSCHLAG, Quiberon  
BARIOU Jean, Gourin  
Gal. de BEAUFORT, Inguiniel  
CADO Marcel, Etel  
CASTEL Louis, Quistinic  
CHALME Julien, Inguiniel  
COUZIC Francis, Lorient  
DINAHET Jean, St-Tugdual  
GUILLEMOT Roger, Lorient  
INQUEL Désiré, Plouay  
D<sup>r</sup> JAFFRE Victor, Lorient  
JAFFRE Désiré, Lanester  
HERGAULT P., Larmor-Plage  
KERVAZO Louis, Pontivy  
LE HYARIC Roger, Lorient  
LE BEC Louis, Ploërdut  
LE GUENNEC Ange, Quiberon  
LE NAVENTURE René, Etel  
MAURICE Jean, Lanester  
MOREL Louis, Lorient  
MINOU Grégoire, Langonnet  
PICAUD Jean, Gourin  
QUILLERE Léon, Pluméliau  
THOMAS Félix, Landévant  
VETEL Joseph, Gourin

### COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

GUERIN Paul, Lorient  
SCAVINER André, Lorient.



A l'issue des travaux du Conseil départemental à PONTIVY, les membres du Conseil et les dirigeants de la section pontivyenne de l'A.N.A.C.R. posent pour la photo-souvenir.

(Photo Studio Guy BLAT — Pontivy)

# Connaissance de la RÉSISTANCE

## 6 Juin 1944 - Dans l'enfer des plages du débarquement avec les "bérets verts" des commandos français

« Le jour le plus long » vécu et conté par l'un des nôtres, ancien du commando KIEFFER : notre cher ami Louis BÉGOT, Vice-Président départemental de l'Association, nous jette au cœur de la bataille du 6 Juin avec les soldats de la France qui sont là, devant OUISTREHAM, coiffés du Béret Vert comme ils sont sans uniformes sur les arrières de l'ennemi dont ils sabotent moral et matériel, comme ils sont sur mer et dans les airs. Les poitrines sont emplies d'espoir en cette aurore du 6 Juin 1944 qui verra se lever le soleil de la Libération.

... Mais la guerre ne sera pas finie encore. Que de morts, de blessures et de larmes avant le 8 Mai 1945.

Louis BÉGOT, Officier-Marinier, sera grièvement blessé. Il est titulaire de nombreuses citations et décorations : Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre avec palme, Médaille de la Résistance, Médaille et Croix du Combattant Volontaire, etc...



Capitaine de Corvette Philippe KIEFFER. Le commando était alors dénommé 107<sup>ème</sup> I.A. Interallié.

Il comprenait la Compagnie Française, une C<sup>ie</sup> Anglaise et, plus tard, une Norvégienne, une Hollandaise, une Belge et une Polonaise.

Quelques mois après mon arrivée j'étais appelé, avec une quarantaine de commandos français dont le Lieutenant de Vaisseau Guy Vourc'h, à suivre un stage à l'Ecole des Commandos d'Achnacarry en Ecosse, cette dure école de combat. Chaque fois qu'un candidat commando était accidentellement tué durant la période d'entraînement, un tumulus de terre fraîche venait allonger la ligne des tombes fictives bordant l'entrée du camp. A la fin du stage, de huit semaines environ, nous rejoignons notre Compagnie dans le Sud de l'Angleterre à Esbourn et, le 14 Juillet 1943, la Compagnie, devenue le 1<sup>er</sup> Bataillon de Fusiliers-Marins-Commandos, défilait à Londres avec le nouveau « Badge » épinglé au Béret Vert (la maquette de cet écusson avait été dessinée par P. CHAUVET, un des Commandos du Bataillon).

Plus tard, le Bataillon s'installait à Plymouth et ensuite à Douvres ; il venait d'être désigné pour commencer de nuit les raids de sondage sur les côtes de France, de Belgique et de Hollande. Ensuite, il fut divisé en deux groupes, l'un stationnant à Seaford et l'autre à Brighton ; un peu plus tard, le groupe de Seaford s'installait à Newhaven.

Tout l'hiver de 1943 à 1944,

le Bataillon travaillait à ces sondages qui devaient aider à faciliter le succès de la grande opération tant attendue.

\*\*

Brusquement, en Mars 1944, notre Bataillon recevait l'ordre de cesser tous les raids en préparations, et tous les Commandos étaient envoyés en permission.

Notre Bataillon, ensuite, devait rejoindre le n° 4 (commandé par le Colonel Dawson), qui devenait le Commando Franco-Britannique et s'installait à Bexhill. Vers la seconde quinzaine de Mai, l'ordre arrivait de quitter Bexhill. Nous étions mis au secret, dans un camp entouré de barbelé et gardé par la M.P. (Police militaire). Nous faisons connaissance avec notre point de débarquement et les différentes missions que nous aurions à mener à bien.

Notre commando, qui comprenait 400 Britanniques et 177 Français, avait été désigné pour débarquer le premier sur le sol de France ; le reste de la Brigade suivrait une heure plus tard, en exploitant notre tête de pont (Rarement, période fut aussi favorable à la création de lien d'estime mutuelle et de camaraderie véritable entre les commandos britanniques et français).

Notre Bataillon qui comprenait les « Troops » n° 1-8-9 et le P.C., fut réparti sur deux barges de débarquement. Le Lieutenant de Vaisseau Guy Vourc'h (actuellement Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris) et l'Officier de 2<sup>ème</sup> Classe des Equipages Pinelli, commandant la « Troop » n° 1. L'Officier de 1<sup>ère</sup> Classe des Equipages Lofi (actuellement Officier en Chef des Equipages) et l'Enseigne de Vaisseau de 2<sup>ème</sup> Classe Hulot, commandaient la « Troop » n° 8.

L'Enseigne de Vaisseau de 1<sup>ère</sup> Classe Amaury et l'Enseigne de Vaisseau de 2<sup>ème</sup> Classe Hubert, commandaient la « Troop » n° 9.

\*\*

Le départ eut lieu de Warsach, à l'embouchure de la rivière

Hamble, dans l'après-midi du 5 Juin, tandis que le phono jouait des airs français en notre honneur. En attendant l'heure « H » nos barges tournaient en rond. Beaucoup d'entre nous ne dormaient pas, certains bien que marins chevronnés, souffraient du mal de mer. D'autres rêvaient les yeux grands ouverts. Nous étions étrangement silencieux en cette minute de l'examen de conscience, où l'on se remémore les événements heureux ou malheureux de nos courtes vies.

A 5 h. 30, les navires de guerre qui nous escortent, dont quelques unités françaises, déclenchent la préparation d'artillerie ; leurs obus passent au-dessus de nos têtes avec un bruit infernal. Enfin, les bombardiers lourds alliés lancent des tonnes d'explosifs sur les défenses littorales, tandis que les chasseurs bombardiers pilonnent des objectifs particuliers, le long de la côte. Pour nous cela veut dire que l'heure de l'assaut approche.

Nous sommes sur le pont, en Béret Vert, car seuls les Français allaient avoir « l'honneur » de débarquer avec le Béret Vert au lieu du casque !... Nos deux



Louis BÉGOT en repos en Angleterre avant le débarquement en Normandie

# MORBIHANNAISE par ceux qui l'ont vécue

## Journal de route de la 1<sup>re</sup> Compagnie du 7<sup>me</sup> Bataillon F. F. I.

(fourni par M<sup>me</sup> GUYMARE, alias M<sup>lle</sup> JEGO Marcelle)

(Suite de notre N° 6 d'Avril 1968)

barges avancent, ballottées par la tempête et encadrées des obus ennemis. Mais, nous voici en face de notre point de débarquement, au lieu dit « La Brèche » à l'ouest de Riva-Bella-Ouistreham. Sur notre avant surgissent des obstacles : poteaux minés, chevaux de frise, etc...

Les passerelles jetées à la hâte, un premier groupe se rue sur la plage ; mais avant la ruée du second groupe un obus explose sur l'une des passerelles. Pas de chance ! C'était la mienne... Tant pis ! La solution pour débarrasser la barge le plus vite possible est de sauter à l'eau avec le rucksac de 35 kilos, armes et munitions, et de traverser à découvert, une plage de 200 mètres semées d'obstacles, avant d'atteindre les bâtiments détruits de la colonie de vacances à la hauteur du chemin qui mène de la mer vers Colleville où nous devons nous regrouper et déposer les rucksacs.

Les bâtiments sont un premier abri, bien maigre contre les tirs ennemis.

Ni les bombardements aériens ni le pilonnage de l'artillerie navale ne sont venus totalement à bout de la défense allemande. Les abris bétonnés et le Casino de Riva-Bella, qui, à lui seul, est une véritable forteresse ont résisté au déluge de fer et de feu.

Le Bataillon subit ses premières pertes ; plusieurs commandos tombent, tués ou blessés. Parmi eux : tué, le ventre ouvert, le Second-Maître «Pépé» Dumanoir ; tués les commandos Rousseau et Flesch, Blessés les Officiers-Mariniers Laventur et Bucher.

Blessés les Commandos Casalonga, Piaugé, Lahouze, Léostic, Beux, Guy et tant d'autres !

Notre commandant également blessé à la cuisse, garde cependant le commandement du Bataillon.

L'Officier Hulot est blessé, huit fois : à l'épaule (superficielle), un éclat au biceps gauche, quatre à la cuisse gauche (superficielle) et deux au pied droit ; il sera évacué quelques jours plus tard, le pied infecté. Sa vie s'achèvera en Indochine à l'âge de 25 ans. Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses citations, son corps repose aujourd'hui dans le caveau de famille du cimetière d'Auray.

(à suivre)

Une action sera placée à Kermavic, une autre dans la région de Keralan, 4 kilomètres au sud-est de Languidic.

Ces diverses opérations sont effectuées dans les nuits des 31 Juillet, 1<sup>er</sup> et 2 Août.

**3 AOUT.** — Au matin, au cours d'une réunion au P.C. du Commandant à Hennebont est communiqué l'ordre du Général KCENIG : GUERILLAS DANS TOUTE LA BRETAGNE.

Le soir même, il est décidé de tenter l'attaque d'un convoi sur la route de Baud.

Ce groupe commandé par le Capitaine HILLION accompagné par le Lieutenant ABRAHAM se poste en embuscade sur la vieille route à 2 kilomètres au nord-est de Languidic.

La position est tenue de 1 h. 30 à 8 h. 30 du matin, aucun convoi ne passe. Le Capitaine décide le retour à Keralan.

**4 AOUT.** — Malgré la fatigue de la nuit, une nouvelle expédition est décidée pour l'après-midi, le Capitaine HILLION, le Lieutenant ABRAHAM, le Sous-Lieutenant BARBU, le Sous-Lieutenant LAOUENAN et quelques éléments de leur groupe tentent vers 17 heures une embuscade à la cote 42 située à 1 kilomètre au sud-est de Tréarlay.

Un convoi de 2 motocyclettes et de 3 voitures est signalé, les dernières dispositions sont prises pour l'attaque et au moment de son passage, l'ennemi est salué par des rafales de fusils-mitrailleurs et de mitrallettes.

Environ 30 secondes après l'attaque, l'ennemi riposte et le décrochage de notre unité s'opère sous le feu.

Résultat positif d'après les renseignements fournis par des cultivateurs, 5 à 7 morts et quelques blessés, de notre côté aucune perte.

Dans la même nuit, la section LE GAL attaque à Trédivel à 1500 mètres à l'ouest de Brandion, un gros convoi hippomobile, attaque qui obtient un fort succès, le convoi est immobilisé et laissera 70 à 80 morts sur le terrain et de nombreux blessés.

Cependant, l'ennemi revenu

de sa surprise réagit fortement, un élément de notre unité, encerclé et menacé, est dégagé à la grenade par deux Russes passés dans nos rangs depuis fin juillet.

Dans cette attaque, doit être signalé tout particulièrement la conduite du parachutiste Gérard qui attaque l'ennemi à 10 m. au revolver.

Vers 22 heures, étant sur la place d'Hennebont, nous subissons un premier bombardement. L'évacuation de l'Hôpital s'effectue sans incidents. Nous quittons Hennebont.

Vers 22 h. 30, arrivés à mi-côte de Kerpotence, nouveau bombardement, les camions doivent s'arrêter pour mettre les blessés et malades à l'abri dans les fossés.

Profitant d'une accalmie, nous repartons en direction de Languidic.

Le Lieutenant ABRAHAM durant ce temps fait exécuter des patrouilles de nettoyage autour de nos positions.

Durant la nuit, opérations de patrouilles jusqu'à 4 kms autour de Languidic, quelques groupes égarés d'allemands sont attaqués et anéantis.

De plus, deux groupes sont détachés sur Hennebont pour procéder au nettoyage de divers groupes de résistance.

Mardi 9 Août, continuation des opérations de nettoyage, de patrouilles qui s'effectuent sans relâche malgré la fatigue des hommes qui sont pratiquement sans repos depuis le 3 Août.

Le résultat de l'ensemble de ces opérations est nettement positif, en plus des nombreux tués chez l'ennemi, 40 prisonniers sont dirigés vers Baud.

Dans le secteur d'Hennebont nos éléments ne restent pas inactifs, après avoir franchi le Blavet, la veille au soir, et réduit quelques îlots de résistance, ces mêmes groupes opèrent dans la nuit du 8 Août.

Mercredi 9 Août, la section GERARD se porte dans la journée au château de Bel-Air et en opère le nettoyage.

Plusieurs allemands sont tués et les autres s'enfuient, le groupe Russe de son côté, sous le commandement de GARNIEL Pierre, progresse par le chemin

du Loiro en direction de Kergard. Les deux éléments précités marchent en liaison étroite, attaquent et chassent les éléments ennemis de Kergard.

L'ennemi s'enfuit en direction de Belle-Vue, abandonnant ses positions que les nôtres occupent et organisent immédiatement en défensive.

La 1<sup>re</sup> section, de son côté, sous le commandement du Lieutenant LE GAL, assure le nettoyage de Kerliven et marche en direction de la voie ferrée.

Quelques résistances rapidement maîtrisées, la section atteint la voie ferrée et reprend la liaison avec les éléments de Kergard.

La 3<sup>me</sup> section, sous le commandement du Sous-Lieutenant BARBU, opère en direction des ponts, fixant le feu de l'ennemi pendant que 2 de ses groupes passent le Blavet par bateaux et montent sur Saint-Caradec pour y effectuer le nettoyage des nids de résistance.

Mission accomplie et retour sur Hennebont sans perte dans cette unité.

Jeudi 10 Août, diverses patrouilles sont lancées sur Saint-Caradec. Mêmes opérations de nettoyage, bon résultat, pertes nulles.

Vendredi 11 Août, les positions sont tenues malgré les attaques des patrouilles ennemies, nos patrouilles, de leur côté, opèrent en avant de la ligne Belle-Vue située sur la route de Port-Louis.

Les allemands se défendent toujours et attaquent même nos positions avec des mortiers. Notre riposte se fait vive, l'ennemi ne réagit plus.

Samedi 12 Août, la section BARBU en ligne à Kergard, vers 18 heures les éléments allemands venus de la direction de Port-Louis arrivent vers Belle-Vue, ils sont attaqués aux fusils-mitrailleurs et se replient en laissant un mort sur le terrain. Les autres éléments sont en surveillance sur le Blavet, le secteur est calme. Quelques patrouilles sont envoyées sur la direction de Kérandre et Ty-Mor. Les renseignements rapportés indiquent que la région de Saint-Ludec est fortement tenue par les allemands.

Depuis le Mercredi 9 Août, le camp Capitaine de Beaufort, ex-camp Franco, est occupé par la Compagnie et l'aménagement s'effectue normalement, grâce à toutes les bonnes volontés, sous la direction du Lieutenant SIMON qui en assure le ravitaillement parfait.

## Emouvante Cérémonie le 8 Mai, à Lanester

A l'appel de la municipalité et des Associations de Combattants (U.F. - A.C.P.G. - U.N.C. - A.N.A.C.R. - F.N.D.I.R.P. - F.N.A.C.A.) une centaine de personnes, malgré la pluie, ont assisté aux cérémonies du 8 Mai à Lanester.

Celles-ci débutèrent sous une pluie battante. Le défilé se forma sur le Terre-Plein du Champ de Courses avec à sa tête les drapeaux de l'Union Fédérale, de l'U.N.C., de l'A.N.A.C.R., des A.C.P.G., de la F.N.D.I.R.P., et se rendit au Monument aux Morts du cimetière.

Après le dépôt de gerbes offertes par les associations représentées, la sommerie « AUX MORTS » fut exécutée par quatre clairons du Foyer Laïque de Lanester. Le manifeste de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants fut lu par M. LE SQUER, Président des A.C.P.G.

Un cortège d'une cinquantaine de voitures se rendit ensuite au Monument de Manébos où SIX cultivateurs de Kerviec en Caudan furent assassinés par les allemands le 9 Août 1944.

LE LANNIER (père) 43 ans — LE LANNIER (fils) 14 ans — LE BLANS M. 43 ans — GUILLERMIC (père) 45 ans — GUILLERMIC (fils) 14 ans — COGUIC M. 51 ans.

Dépôt de gerbes par les responsables des Associations présentes, minute de silence puis



Le Monument de KERCAND

la file de voitures se dirigea sur le Touléno où fut servi le vin d'honneur traditionnel, avant que le défilé se rende au Monument de Kercand élevé à la mémoire de HUIT lanestériens victimes de la barbarie nazie, fusillés le 26 Août 1944.

EVANO Jean, 59 ans — LE FLOCH Jacques, 53 ans — BOUGER Joseph, 41 ans — MORVAN Mathurin, 34 ans — PENVERN Joseph, 34 ans — PAVIC Léon, 31 ans — VALY Lucien, 23 ans — GOUAUX Marcel, 18 ans.

La cérémonie eut lieu à 16 h. 15 — Après le dépôt des bouquets et la minute de silence, les participants se séparèrent.

**Les personnalités présentes :**  
M. Jean MAURICE, Conseiller Général-Maire de Lanester et Madame ; MM. Roger ALLANIC, Marcel TESSON, Théo SUJET, adjoints au Maire ; Gaston MOREL, Conseiller Municipal, etc...

MM. Désiré JAFFRE, Président local de l'A.N.A.C.R. et Madame, Albert LE PRIOL, Secrétaire général ; Roger GUILLEMOT et Madame LE GUEN, Secrétaires locaux de l'A.N.C.R. ; Raymond QUEUDET, Président de la F.N.D.I.R.P. ; Léon ROGEL, Président de l'U.F. ; Pierre LE MOING, Président de l'U.N.C. ; LE SQUER, Président des A.C.P.G. ; les responsables de l'Association des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A.) et de nombreuses personnalités.



Le Monument de MANEBOSC

## HEUREUX GAGNANT



Notre ami Albert LE LAN, combattant volontaire de la Résistance, demeurant à Lorient, a été l'un des gagnants par tirage au sort des BONS DE SOUTIEN émis sur le plan national par l'A.N.A.C.R.

A ce titre il a reçu de notre direction nationale un magnifique appareil photo. Nos félicitations.

FER — MER — ROUTE

## DEMENAGEMENTS

### LE CAVIL & C<sup>ie</sup>

20, Rue Charles-Baudelaire  
**LANESTER**

Téléphone : (97) 64-14-14

Visites et Devis  
gratuit sans engagement

## EN BREF

● Le Congrès Régional des Poilus d'Orient de Bretagne s'est tenu à BUBRY, le 19 Mai 1968 sous la Présidence d'Honneur du Colonel de GASTINES, gendre du Maréchal Franchet d'Espérey et sous la Présidence effective de M. le Maire de Bubry.

SI VOUS VOULEZ TROUVER CHAUSSURE A VOTRE PIED  
adresses-vous aux

### CHAUSSURES GULLY

141, Rue Jean-Jaurès - LANESTER

Téléphone : 64.41.80

Vous y trouverez toutes les pointures Enfant, Fillette,  
Femme (du 34 au 42) et homme (jusqu'au 46)  
SPECIALITÉS MULES BRETONNES

## MOTOBÉCANE



CONCESSIONNAIRE :

### Marcel LE FUR

83, Rue Jean-Jaurès

LANESTER

Tél. 64.29.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

STATION - SERVICE SHELL BERRE

### J. DURBECE

Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Téléphone 64-23-18

ouvert de 6 h. 30 à 0 h. 30 toute l'année

CARBURANT — PNEUMATIQUES — ACCESSOIRES  
GRAISSAGE — LAVAGE

## NECROLOGIE



Le 26 Juin nous avons appris avec stupeur la mort de notre cher camarade « Germain » (Marcel JAN), survenue accidentellement à 20 h. 30, au lieudit Kerchopine en Cléguer.

Recruté par MAX (Emile LE CARRER), avec lui disparaît l'un des survivants du Groupe F.T.P. « Corentin Cariou » dont il assumait le commandement avant de prendre celui de la « C<sup>1</sup>e Lanquetil » du 5<sup>me</sup> Bataillon « Jacques ».

Avec lui disparaît l'un des plus actifs combattants de la région de Quistinic, auteur avec

son groupe de nombreux déraillements, de sabotages de pylônes de coups de main contre l'occupant.

Nombreux ont été les « anciens » à se recueillir devant le tombeau de Germain qui restera pour nous le symbole de la jeunesse ardente dans le combat pour la liberté.

Nombreux ont été les anciens résistants à saluer en « Germain » leur passé, et à évoquer maint souvenir qui les liait à ce compagnon toujours intrépide dans l'action et modeste dans la vie de chaque jour.

Parmi l'assistance nombreuse et recueillie, on notait la présence de prestigieux combattants d'anciennes agences de liaison parmi lesquelles Vivianne, Jeanette, Juanita, Chantal, etc...

L'Association était représentée par deux secrétaires généraux de l'Association, Maurice PODVIN et Georges LANDAY et les délégations de nombreuses sections du Morbihan, parmi lesquelles, l'ex-commandant Charles du 6<sup>me</sup> Bataillon, les capitaines « Bernard », Jean DINAHET, Olivier AUDDO, Jean COJEAN, etc...

A sa compagne, ancienne résistante, à ses enfants, à toute sa famille, nous adressons le témoignage de notre fraternelle affection.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne  
**HOTEL DE LA VALLÉE**  
 CAFÉ - RESTAURANT - BAR  
 CONFORT TERRASSE

**Léon QUILLERE**

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

## L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA SECTION D'HENNEBONT

La Section de l'A.N.A.C.R. d'Hennebont a tenu son assemblée générale annuelle, le Dimanche 31 Mars 1968, à Landaul, dans une salle de la Mairie, mise gracieusement à la disposition des organisateurs par la Municipalité de Landaul.

Près de 150 adhérents venus de Hennebont, Lochrist, Languidic, Brandérion, Nostang, Landévant et Landaul se trouvaient réunis sous la présidence du Docteur Thomas, Vice-Président du Conseil Général et Président d'Honneur de l'A.N.A.C.R. du Morbihan.

Au bureau avaient pris place M. Arthur Le Dréau, Maire de Landaul ; Jean Tual, Toussaint Le Carff, Fernand Ollier, respectivement Président, Secrétaire et Trésorier de la section de l'A.N.A.C.R.

Le Docteur Thomas, en ouvrant la séance, souhaita la bienvenue aux membres présents, remercia M. le Maire de Landaul de son charmant accueil.

Puis la parole fut donnée au Secrétaire Toussaint Le Carff pour le compte rendu d'activité de la saison 1967.

L'effectif de la section est actuellement de 258 membres ayant payé leur cotisation, et M. Le Carff de rappeler qu'en 1961, il y avait 18 inscrits, en 1962, 46 ; en 1963, 80 ; en 1964, 136 ; en 1965, 179 ; en 1966, 241 et en 1967, 258.

### LES ACTIVITES DE LA SECTION

Le compte rendu de M. Le Carff, aussi complet que précis, fut adopté à l'unanimité, après que le Docteur Thomas eut adressé ses félicitations pour le travail accompli par le bureau d'Hennebont.

Puis il fut question de l'Assemblée Générale Départementale de l'A.N.A.C.R., le 21 Avril, à Guéméné-sur-Scorff avec les candidatures au Conseil départemental de l'A.N.A.C.R.

Enfin, il fut procédé à la formation du Comité de section qui fut adopté à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée Générale, les adhérents se rendirent en cortège, drapeaux en tête, jusqu'au Monument aux Morts et au Monument érigé en l'honneur des fusillés de Landaul. Deux gerbes furent déposées. L'une par le Maire de Landaul au nom de la Municipalité, l'autre par le Docteur Thomas au nom de la Section de l'A.N.A.C.R. d'Hennebont.

La cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité de Landaul.

Cette journée se termina par un banquet fraternel.

## 1944 — GUÉMENÉ — 1968



Image du souvenir : En 1944 AUX HEURES CHAUDES DE LA LIBERATION la section guéménoise du 10<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. du Morbihan. Près de 25 ans après combien reste-t-il de ces valeureux maquisards du Pays Pourlet ?

## Nouvelles... Nouvelles... Nouvelles...

## L'émotion renouvelée et l'idéal affermi devant les martyrs de la Citadelle de Port-Louis

Le Dimanche 16 Juin 1968, fidèles au souvenir des 69 martyrs de la Citadelle de Port-Louis, les anciens résistants, les familles et les représentants de la population port-louisienne, auxquels s'étaient joints des estivants, encore plus nombreux que les années précédentes, ont rendu l'hommage organisé chaque année en ce troisième dimanche de Juin par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Le cortège formé, derrière les drapeaux de l'A.N.A.C.R., de la F.N.D.I.R.P., de l'Amicale de

niversaire de la tragédie de la citadelle était rehaussée de la présence de notre camarade Lucien VOLLE, Secrétaire National de l'A.N.A.C.R.

M. Georges LANDAY, invitait Lucien VOLLE, ancien capitaine de l'Armée Secrète en Haute-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur à 25 ans, titulaire de la Croix de Guerre avec palme et de la Médaille de la Résistance à rendre l'hommage au sacrifice de ceux qui ont tout donné pour la libération de notre pays.

Rappelant que cette fosse évoquait la plus féroce entre-

idéal serait désormais réalisé et respecté.

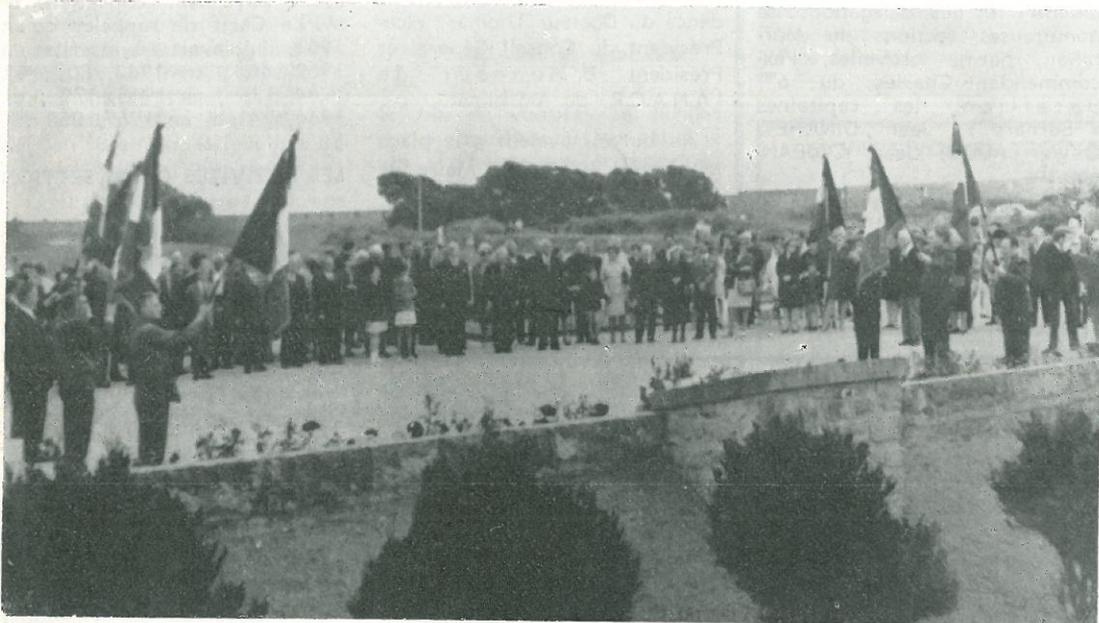
Et concluait Lucien VOLLE : « en ce lieu il importait de dire cette marque de fidélité, qu'aucun pouvoir ne saurait renier et refuser à notre pays, ce programme élaboré en plein combat et qui est celui du Conseil National de la Résistance seul capable de faire l'unité nationale comme nous l'avons connue à la Libération.

« Nos morts sont des vivants, mêlés à nos combats et la jeunesse soutiendra cet idéal d'union et de paix ».

La cérémonie prenait fin avec l'émuvant « Chant des Partisans ».

Parmi les nombreuses personnalités qui participèrent à ce 24<sup>ème</sup> anniversaire on remarquait M<sup>me</sup> STEPHANT, Maire et Conseiller Général de Port-Louis, M. Louis LE MOENIC, Maire et Conseiller Général d'Inguiniel, M. Raymond QUEUDET, Président départemental de la F.N.D.I.R.P., M. TANGUY de l'U.F.O.L.E.A.

De nombreux membres et dirigeants de l'A.N.A.C.R. dont Roger LE HYARIC, co-Président départemental, Georges LANDAY, Albert LE PRIOL, Maurice PODVIN, Secrétaires départementaux, le Colonel Louis MOREL et Désiré JAFFRE, Présidents de la section de Lorient, et les familles des martyrs étaient aussi nombreuses à s'associer à cet hommage du 24<sup>ème</sup> anniversaire.



Devant le Mémorial, la foule de parents et d'amis se recueille, comme chaque année à l'évocation du martyrologe des 69 massacrés de la Citadelle. (Photo L. GUERNEVE — LORIENT)

Neuengame, des A.C.P.G. et des Cheminots Anciens Combattants de la section de Lorient, quittait la cale de Port-Louis et gagnait l'esplanade près des remparts devant le mémorial au-dessus duquel flottait le drapeau tricolore.

Après l'audition de chants patriotiques, et le dépôt de gerbes, M. Georges LANDAY, Secrétaire départemental de l'A.N.A.C.R. invitait l'assemblée à observer une minute de silence. Aux derniers accents de « La Marseillaise » succédait l'appel des noms des 69 massacrés, dont 6 inconnus « Morts pour la France ».

Cette cérémonie du 24<sup>ème</sup> An-

prise d'anéantissement des valeurs humaines que fut le nazisme, Lucien VOLLE soulignait que nous n'étions pas à l'abri d'un retour de cette sinistre apologie « des tombes de patriotes sont profanées sur le sol de France et au-delà du Rhin DEUX ALLEMANDS SUR DIX écoutent encore ceux qui prônent l'idéologie nazie ».

Il évoquait l'idéal de justice, de liberté et de paix pour lequel tant d'hommes ont lutté et sont tombés.

C'est rendre hommage à ces héros, soulignait-il, que de rappeler qu'ils furent encouragés dans leur lutte et dans leur sacrifice par la certitude que cet

## REPONSE

## AUX DEVINETTES

— Une femme mariée.

— Une femme qui a été embrassée sur le front.

— En verre et contre toux.

## Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault

56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

## Nouvelles... Nouvelles... Nouvelles...

24<sup>me</sup> Anniversaire à la Citadelle

16 Juin 1968. — Le dépôt de gerbes par Roger LE HYARIC, co-Président départemental et Désiré JAFFRE de la section de Lorient.

## Avec nos amis de GUER



Autour du sympathique Maire de Guer, M. REGENT, plusieurs membres de la nouvelle section cantonale de l'A.N.A.C.R. parmi lesquels nos camarades Pierre BOUCHET, Président ; Jules BINARD, Maire de Porcaro ; E-mile ROUSSEAU, Trésorier ; Francis FOURCHE, Trésorier-Adjoint ; Théodore AMICE de Beignon, Vice-Président ; Alphonse JAGUT de Glénac, etc...

Tous nos encouragements à la nouvelle équipe, présente à notre XI<sup>me</sup> Congrès Départemental et qui sera largement représentée au Congrès National.

## BIEUZY-LES-EAUX

François MONNIER N'EST PLUS



Notre camarade François MONNIER, Instituteur de l'Enseignement Public à Bieuzy-les-Eaux est décédé le 23 Juillet, victime d'un dévouement bien connu qui l'avait mené à un surmenage qui lui a été fatal.

C'est notre Président Roger LE HYARIC qui a rendu hommage au maître d'une rare conscience professionnelle, à l'homme intègre, capable de se surpasser pour son idéal, et au Résistant exemplaire qui entra à 20 ans au Front National de la région de GUINGAMP, en Août 1943 et participa aux opérations du groupe F.T.P. de LANRODEC. Après le parachutage du 8 Juin 1944, les armes et le matériel de 21 containers réceptionnés dans la région servirent à intensifier le sabotage des lignes électriques, la pose de mines, et surtout les coups de main contre l'occupant. Ainsi le 7 Août 1944, fut nettoyé grâce à l'action de patriotes de la trempe de François MONNIER le secteur de CHATEL-AUDREN, qui se solda par la récupération de 503 prisonniers et d'un matériel de guerre important.

Une foule recueillie assistait nombreuse à la levée du corps, le 25 Juillet 1968, à 13 heures, à Bieuzy et à 15 heures, nos camarades des Côtes-du-Nord rendaient ensuite à Lanrodec l'ultime hommage à notre regretté camarade François.

L'A. N. A. C. R. adresse un fervent hommage à sa mémoire et ses condoléances émues à son épouse et à ses enfants.

14 JUILLET 1944

14 JUILLET 1968

# S'il est besoin d'exemple regardez vers KERVERNEN

Le Dimanche 14 Juillet dernier, notre section de SAINT-NICOLAS-DES-EAUX — SAINT-BARTHELEMY — BIEUZY-LES-EAUX honorait les morts de la Résistance tombés dans cette campagne qui domine les bords du BLAVET.

Avec ferveur et dans le recueillement, comme chaque année sans faillir, les monuments érigés à LA BOULAYE, au RHUN, au RODU et à l'entrée de SAINT-NICOLAS-DES-EAUX, (où se dresse celui qui rappelle le sacrifice de la bataille de Kervernen, le 14 Juillet 1944), furent fleuris au cours du périple de ce cortège du souvenir.

Notre camarade Roger GUILLEMOT, Trésorier départemental, représentait le Bureau départemental de l'A.N.A.C.R. à cette cérémonie anniversaire. Si le souvenir est vivace au sein de cette

section locale, son activité est aussi, sans conteste, l'une des meilleures de notre Comité du MORBIHAN. Nos amis soucieux des frais que représente l'organisation de notre CONGRES NATIONAL ont tenu à apporter leur contribution financière.

Notre camarade Jean LE MERLUS, Président de la section, a remis à notre Secrétariat Départemental la coquette somme de 2.000 Francs.

Oui s'il est besoin d'exemple regardez vers KERVERNEN et SAINT-NICOLAS-DES-EAUX.

Que tous les survivants des combats d'hier et artisans de ceux d'aujourd'hui soient ici remerciés pour cette nouvelle preuve d'attachement à la Résistance.

Maurice PODVIN.



LIBRAIRIE DES ECOLES

ET DES ADMINISTRATIONS

## René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

STUDIO D'ART

## L. LE GUERNEVÉ

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur

Travaux Amateurs, livraison très rapide

POUR NETTOYER — POUR TEINDRE VOS VETEMENTS

Rapidité

Qualité

TEINTURERIE

## LORIENT - PRESSING

10, Avenue Anatole-France

LORIENT

« POISSONNERIE DES CHANTIERS »

## Marcelle FRAVALLO

Rue de la République

LANESTER - Tél. 64.46.80

— Poissons de Qualité — Coquillages — Crustacés —

Prends toutes commandes

Spécialités « MAISON » — Poissonnerie « PILOTE »

## Suppression de certaines tâches administratives confiées depuis 1961 aux Offices Départementaux

Depuis 1961, certaines tâches administratives avaient été confiées aux Offices Départementaux des Anciens Combattants, c'est ainsi que ces services devaient recevoir les demandes de Pensions (Invalidité, Veuves, Orphelins, Ascendants...), les demandes de révisions de Pensions, de Soins Gratuits.

Une récente circulaire vient d'abroger les dispositions de l'instruction du 27-11-1961.

Dorénavant, on en revient aux modalités en vigueur avant 1961.

Ainsi donc, les demandes et les dossiers relatifs aux Pensions et aux Soins Gratuits doivent être adressés à la Direction Inter-départementale.

## Le droit à la Retraite du Combattant

Par application de l'article 60 de la loi du 23 Décembre 1960, les Anciens Combattants de la guerre 14-18 perçoivent la retraite sur un taux indexé, indice 33, qui est automatiquement revalorisé en fonction des traitements des fonctionnaires et qui, au 1<sup>er</sup> Février 1968 est de 246,84 Frs par an.

Les Anciens Combattants ayant participé à des opérations postérieures à la guerre 14-18 et ceux de la guerre 39-45 perçoivent également la retraite à l'indice 33 dans les conditions ci-après :

1° — S'ils sont âgés de 60 à 65 ans, ils doivent être bénéficiaires : soit de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité, soit d'une Pension Militaire d'Invalidité (ou de Victimes Civiles) d'au moins 50 % et de l'une des trois Allocations de Vieillesse de caractère non contributif, prévues aux deuxième et troisième alinéas de l'article 36 de la Loi du 31 Décembre 1953 (Allocation aux Vieux Travailleurs salariés, Allocation Spéciale de Vieillesse ou Allocation d'Aide Sociale aux Personnes Agées ou Infirmes).

2° — S'ils sont âgés de 65 ans et plus, ils doivent être bénéficiaires : soit de l'Allocation Supplémentaire du Fonds National de solidarité, soit d'une pension militaire d'invalidité (ou de victimes civiles) d'au moins 50 %.

S'ils ne remplissent pas les conditions ci-dessus, la Retraite du Combattant leur est servie (à l'âge de 65 ans) au Taux Forfaitaire Annuel de 35,00 Frs.

La demande doit être adressée au Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui a délivré la Carte du Combattant.

### LE MONTANT DES ECHEANCES DE LA RETRAITE DU COMBATTANT

La Retraite du Combattant à l'indice 33 est payée semestriellement.

Les dates d'échéances dépendent du Mois de Naissance.

Le tableau ci-dessous indique ce que les intéressés doivent percevoir à leur prochaine échéance.

| Mois de Naissance  | Mois d'échéance | Année | Somme à payer |
|--------------------|-----------------|-------|---------------|
| Mai ou Novembre    | Mai             | 1968  | 122,54        |
| Juin ou Décembre   | Juin            | 1968  | 122,98        |
| Janvier ou Juillet | Juillet         | 1968  | 123,42        |
| Février ou Août    | Août            | 1968  | 123,86 (1)    |
| Mars ou Septembre  | Septembre       | 1968  | 124,30 (1)    |
| Avril ou octobre   | Octobre         | 1968  | 124,74 (1)    |

(1) Rappel du 1<sup>er</sup> Février 1968 compris.

### PENSIONS TRIMESTRIELLES EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> FEVRIER 1968

(taux de soldat) — Point à 7,48 Frs

|      |             |             |             |             |        |
|------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------|
| 10 % | 78,54 25 %  | 196,35 40 % | 353,43 55 % | 486,20 70 % | 620,84 |
| 15 % | 117,81 30 % | 265,54 45 % | 398,31 60 % | 531,08 75 % | 665,72 |
| 20 % | 157,08 35 % | 310,42 50 % | 441,32 65 % | 575,96 80 % | 710,60 |

| Invalidité | Pension principale | Allocation aux grands invalides | Allocation du statut G.M. | Totaux   |
|------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------|----------|
| 85 %       | 675,07             | N° 1 119,68                     | 374                       | 1.168,75 |
| 90 %       | 688,16             | N° 2 143,99                     | 561                       | 1.393,15 |
| 95 %       | 691,90             | N° 3 190,74                     | 748                       | 1.630,64 |
| 100 %      | 695,64             | N° 4 239,36                     | 395                       | 1.870    |

Les allocations 1-2-3-4 sont doublées pour les non-bénéficiaires du statut.

#### 100 % + ARTICLE 16 SEUL

| Degrés               | Pension principale | Allocation aux grands invalides | Allocation du statut G.M. | Totaux   |
|----------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------|----------|
| 1                    | 725,56             | 1 009,80                        | 394,57                    | 2.206,60 |
| 2                    | 755,48             | 1.015,41                        | 435,71                    | 2.283,27 |
| 3                    | 785,40             | 1.021,02                        | 476,85                    | 2.359,94 |
| 4                    | 815,32             | 1.026,63                        | 517,99                    | 2.436,61 |
| 5                    | 845,24             | 1.032,24                        | 559,13                    | 2.513,28 |
| 6                    | 875,16             | 1.037,85                        | 600,27                    | 2.589,95 |
| 7                    | 905,08             | 1.043,46                        | 641,41                    | 2.666,62 |
| 8                    | 935                | 1.049,07                        | 682,55                    | 2.743,29 |
| 9                    | 964,92             | 1.054,68                        | 723,69                    | 2.819,96 |
| 10                   | 994,84             | 1.060,29                        | 764,83                    | 2.819,96 |
| Par degré en plus .. | 29,92              | 5,61                            | 41,14                     | 76,67    |

#### 100 % + ARTICLE 18

| Degrés        | Pension principale | No 5 bis 15 | No 5 bis 16 | Allocation du statut G.M. | Totaux (1) |
|---------------|--------------------|-------------|-------------|---------------------------|------------|
| Avec 5 bis 15 | 869,55             | 2 567,51    | —           | 656,37                    | 4.093,43   |
| Avec 5 bis 16 | 869,55             | —           | 2.737,68    | 656,37                    | 4.263,60   |

Pour les articles 18 inférieurs à 100 % l'allocation du statut et la pension principale sont celles correspondant au pourcentage.

#### 100 % + ARTICLE 18 + ARTICLE 16

| Degrés | Par degré en plus .. Pension principale | No 5 bis 16 | No 6   | Allocation du statut G.M. | Totaux (1) |
|--------|---|-------------|--------|---------------------------|------------|
| 1      | 906,85                                  | 2.737,68    | 93,50  | 712,47                    | 4.450,60   |
| 2      | 944,35                                  | 2.737,68    | 187    | 731,17                    | 4.600,20   |
| 3      | 981,75                                  | 2.737,68    | 280,50 | 749,87                    | 4.749,80   |
| 4      | 1.019,15                                | 2.737,68    | 374    | 768,57                    | 4.899,40   |
| 5      | 1.056,55                                | 2.737,68    | 467,50 | 787,27                    | 5.049      |
| 6      | 1.093,95                                | 2.737,68    | 561    | 805,97                    | 5.198,60   |
| 7      | 1.131,35                                | 2.737,68    | 654,50 | 824,67                    | 5.348,20   |
| 8      | 1 168,75                                | 2.737,68    | 748    | 843,37                    | 5.497,80   |
| 9      | 1.206,15                                | 2.737,68    | 841,50 | 862,02                    | 5.647,40   |
| 10     | 1.243,55                                | 2.737,68    | 935    | 880,77                    | 5.797      |
|        |   |             | 93,50  | 18,70                     | 149,60     |

Pour les bénéficiaires de l'allocation 5 bis 15, déduire ..... 170,17

(1) Les divers éléments annuels de la pension devant être arrondis pour être divisibles par 4 provoquent les différences de 1 ou 2 centimes parfois constatées dans la colonne des totaux.

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste

# R. POULEAU

76, Boulevard Léon-Blum - LORIENT

**DECORATION  
PAPIERS PEINTS  
PEINTURE  
VITRERIE**

# TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS — DÉMOLITIONS

Location de camions — Pelleteuses — Bulldozers — Nivelieuse — Compresseurs — Grues  
automotrices de 6, 12, 15 et 20 tonnes — Elévateurs de 2 et 4 tonnes — Porte engins  
de 24 et 50 tonnes

## E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

**LORIENT**

Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN  
MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

### CLAUDE - BERNARD

2, Rue de Liège — LORIENT

**Le Spécialiste N° 1 du Prêt à Porter  
Dames - Fillettes**

Rue du Couédic, LORIENT

Tél. 64.16.47

### LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

Maison Spécialisée la plus importante de la Région

Salon Osier et Rotin — Lits — Vannerie décorative — Fauteuils et Meubles  
Les plus Beaux Cadeaux — Exécution de toutes Vanneries sur Commande  
Fournitures de Rotin et Raphia pour tous Travaux — Entrée Libre

### J. FADAT

35, Rue de Verdun — 56 - LORIENT — Tél. 64.51.90

REVETEMENT DE SOLS — TRAVAUX DE PEINTURE  
PLASTIQUE PAPIERS PEINTS  
MOQUETTE DECORATION

Devis gratuits sur demande — Pose par Spécialiste

### AU GRAND BON MARCHÉ Vêtements PENNETIER

22, Rue de la Patrie

LORIENT

Vêtements pour Jeunes Gens — Hommes — Mode Jeune

2 ETAGES

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

UN BON ACCUEIL VOUS EST RESERVE

### POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

**LA LIBERTÉ**  
*du Morbihan*  
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

**LORIENT**

Tél. 64.10.18

# Ami Entends tu 1968 — Abonnement et Soutien

|   |          |  |         |
|---|----------|--|---------|
| LE NAMOURIC, Lorient ..   | 10,00 F. | LE TROADEC Er., Lorient ..                           | 5,00 F. |
| M <sup>me</sup> LEVESQUE J, Pontivy ..                                  | 10,00 F. | JAN Léon, Lorient ..                                 | 5,00 F. |
| LE TROHÈRE Désiré (Cap. Alexandre), Auray ..                            | 10,00 F. | DEMAINE Yves, Lorient ..                             | 5,00 F. |
| DANO Paul, Lorient ..   | 10,00 F. | BERTHE André, Lorient ..                             | 5,00 F. |
| OLLITRAUT Roger, Lorient ..   | 10,00 F. | BASTARD Paul, Lorient ..                             | 5,00 F. |
| CALLONEC Laurent, Lanester ..   | 10,00 F. | LE MOING Lucien, Lorient ..                          | 5,00 F. |
| LE PRIOL J.-M., Baud ..   | 10,00 F. | LE MOEME Pierre, Lorient ..                          | 5,00 F. |
| LE CARFF T., Hennebont ..   | 10,00 F. | LE SOLLIEC Emile, Lanester ..                        | 5,00 F. |
| LE BORGNE Fr., Lorient ..   | 10,00 F. | MAURICE René, Lanester ..                            | 5,00 F. |
| SALAUN R., Le Faouët ..   | 10,00 F. | GARRE Armel, Lanester ..                             | 5,00 F. |
| M <sup>me</sup> HUBERT, Le Faouët ..                                    | 10,00 F. | LE CORNEC Jules, Pontivy ..                          | 5,00 F. |
| NOBLANC Jh., Le Faouët ..   | 10,00 F. | LE SOURD Jean, Pontivy ..                            | 5,00 F. |
| BAHUON Louis, Le Faouët ..  | 10,00 F. | MAINGUY Marcel, Pontivy ..                           | 5,00 F. |
| LE MEUR Yves, Le Faouët ..  | 10,00 F. | LE HENANFF A., Pontivy ..                            | 5,00 F. |
| ONNO Mathéo, Pontivy ..   | 10,00 F. | KERVAZO Louis, Pontivy ..                            | 5,00 F. |
| CLAUD Jo, Pluméliau ..  | 10,00 F. | HEMON André, Pontivy ..                              | 5,00 F. |
| JAHIER Raymond, Pluméliau ..  | 10,00 F. | FRABOULET Jh., Pontivy ..                            | 5,00 F. |
| PICHON Louis, Guiscriff ..  | 10,00 F. | LE BOUSSEAU Jh., Pontivy ..                          | 5,00 F. |
| LE BEC Fr., Guiscriff ..  | 10,00 F. | RIBLER Jean, Hennebont ..                            | 5,00 F. |
| ROBIC BELLER, Gourin ..   | 10,00 F. | CADORET Guy, Lorient ..                              | 5,00 F. |
| Abbé BELLER Jean, Gourin ..   | 10,00 F. | LE BOUHART M., Lorient ..                            | 5,00 F. |
| LE CORRE Yves, Langonnet ..   | 10,00 F. | DELEPINE Jean, Locminé ..                            | 5,00 F. |
| ST.-JALMES René, Lanester ..  | 10,00 F. | NEVOT Antoine, Mauron ..                             | 5,00 F. |
| BRANCHOUX Roger, Lorient ..   | 10,00 F. | COUDELOT Eugène, Mauron ..                           | 5,00 F. |
| GUILLEAUME Marc, Lorient ..   | 10,00 F. | LE GARFF Joseph, Lorient ..                          | 5,00 F. |
| FOULGOC Jh., Quistinic ..   | 10,00 F. | BELOIR André, Ploermel ..                            | 5,00 F. |
| CASTEL Louis, Quistinic ..  | 10,00 F. | M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> NICOLAS, Lochrist .. | 5,00 F. |
| TREHIN Jean, Quistinic ..   | 10,00 F. | LE CARRER A., Hennebont ..                           | 5,00 F. |
| LE PESSEC Jh., St-Barthélémy ..   | 10,00 F. | ROY Paul, Hennebont ..                               | 5,00 F. |
| LE DU Théo, Lorient ..  | 10,00 F. | LESTREHAN F., Hennebont ..                           | 5,00 F. |
| GUILLEAUME Jo, Pontivy ..   | 10,00 F. | ROUAUD Fr., Hennebont ..                             | 5,00 F. |
| JACQUES Alfred, Pontivy ..  | 10,00 F. | QUITTEREL Jean, Hennebont ..                         | 5,00 F. |
| LE CAVIL Léon, Lanester ..  | 10,00 F. | LE BRUCHEC J., Lochrist ..                           | 5,00 F. |
| LE TOUZIC Roger, Lanester ..  | 10,00 F. | LE STRAT Firmin, Pluméliau ..                        | 5,00 F. |
| LE METAYER L., Lanester ..  | 10,00 F. | JAFFREDO Marcel, Saint-Nicolas-des-Eaux ..           | 5,00 F. |
| LE MAO Joseph, Lanester ..  | 10,00 F. | LE PAIH Joseph, Pluméliau ..                         | 5,00 F. |
| LE BOUHART P., Lanester ..  | 10,00 F. | LE GALLIC Louis, Pluméliau ..                        | 5,00 F. |
| RETY Pierre, Le Croisty ..  | 10,00 F. | LE BEGUEC Albert, Le Croisty ..                      | 5,00 F. |
| SEVENO Annick, Lorient ..   | 10,00 F. | ROUILLE Louis, Le Croisty ..                         | 5,00 F. |
| FEVRIER Samuel, Gourin ..   | 10,00 F. | SALAUN Raymond, Guiscriff ..                         | 5,00 F. |
| PERDRON Jean, Port-Louis ..   | 10,00 F. | LE GALL Roger, Guiscriff ..                          | 5,00 F. |
| CARO Lucien, Lorient ..   | 10,00 F. | LE GALL François, Coray ..                           | 5,00 F. |
| LE BOULCH Lucien, Plumelin ..   | 10,00 F. | BOGUYON Louis, Guiscriff ..                          | 5,00 F. |
| TUHAUT Ed. St-Barthélémy ..   | 10,00 F. | LE BEC Jean, Guiscriff ..                            | 5,00 F. |
| EVANO E., St-Barthélémy ..  | 10,00 F. | LE STRAT J.-Cl., Pluméliau ..                        | 5,00 F. |
| LE DORTZ M., St-Barthélémy ..   | 10,00 F. | COUZIC Francis, Lorient ..                           | 5,00 F. |
| LAVENANT J., St-Barthélémy ..   | 10,00 F. | JAFFRE Jules, Lanester ..                            | 5,00 F. |
| KERVAREC J., St-Barthélémy ..   | 10,00 F. | SCOUARNEC Fr., Cléguer ..                            | 5,00 F. |
| LAVENANT J., St-Barthélémy ..   | 10,00 F. | LE CALVE Joseph, Lorient ..                          | 5,00 F. |
| LE PESSEC J., St-Barthélémy ..  | 10,00 F. | BURGUIN Louis, Lorient ..                            | 5,00 F. |
| LE FRANÇ Fr., Châteaulin ..   | 10,00 F. | LE CUNFF J., Guéméné-sur-Scorff ..                   | 5,00 F. |
| SAOUTCHIK Lucien, Lorient ..  | 10,00 F. | LE NOZACH, Guéméné-sur-Scorff ..                     | 5,00 F. |
| LARGOUET Yves, La Trinité-sur-Mer ..                                    | 10,00 F. | YHUEL R., Guéméné-sur-Scorff ..                      | 5,00 F. |
| Fédération Combattants Républicains, Savenay ..                         | 10,00 F. | LE LARDIC M., Guéméné-sur-Scorff ..                  | 5,00 F. |
| VAN DE VOORDE P., Lorient ..  | 10,00 F. | LE BOURLOT J., Guéméné/Scorff ..                     | 5,00 F. |
| MAURICE Jean, (Conseiller Général-Maire, Lanester ..                    | 10,00 F. | LE BORGNE Fr., Guéméné/Scorff ..                     | 5,00 F. |
| M <sup>me</sup> MAURICE Cyr, Plœmeur ..                                 | 10,00 F. | JAFFRE Fr., Guéméné-sur-Scorff ..                    | 5,00 F. |
| LE LAN Albert, Lorient ..   | 10,00 F. | LE BOUEDEC A., Guéméné/Scorff ..                     | 5,00 F. |
| MOREL Jh., Bréhan-Loudéac ..  | 10,00 F. | ALLANIC Jh., Guéméné-sur-Scorff ..                   | 5,00 F. |
| BOUSSICOT A., Pleugriffet ..  | 10,00 F. | LE BOURLOT M., Guéméné/Scorff ..                     | 5,00 F. |
| JEGO Célestin, Rohan ..   | 10,00 F. | LE MOUEL Jh., Guéméné-sur-Scorff ..                  | 5,00 F. |
| LE JOLY J., Bréhan-Loudéac ..   | 10,00 F. | QUERE Paul, Locmalo ..                               | 5,00 F. |
| RIGOLE V., Bréhan-Loudéac ..  | 10,00 F. | LE FAY Mathurin, Pluméliau ..                        | 5,00 F. |
| GUILLO V., Maire, Crédin ..   | 10,00 F. | LE TUTOUR Félix, Pluméliau ..                        | 5,00 F. |
| RAULO Maurice, Rohan ..   | 10,00 F. | BARDIN M., Pont-Scorff ..                            | 5,00 F. |
| QUERO P., Bréhan-Loudéac ..   | 10,00 F. | MANDART Jean, Pont-Scorff ..                         | 5,00 F. |
| BEGOT François, Vannes ..   | 10,00 F. | LE NAMOUR Valentin, Baud ..                          | 5,00 F. |
| TANGUY André, Lorient ..  | 10,00 F. | CONANEC Alph., Quistinic ..                          | 5,00 F. |
| DAVIAUD André, Nantes ..  | 10,00 F. | IE PESSEC R., St-Barthélémy ..                       | 5,00 F. |
| ROBIC Louis (Conseiller Général), Pontivy ..                            | 10,00 F. | KERVAREC A., S-Barthélémy ..                         | 5,00 F. |
| MULLER Jean (Commandant 7 <sup>me</sup> Bat. F.F.I., Maire de Gestel .. | 10,00 F. | LE CAM J., St-Barthélémy ..                          | 5,00 F. |
| LE BAYON A., La Chapelle-Neuve ..                                       | 10,00 F. | JAN Jh., St-Barthélémy ..                            | 5,00 F. |
| GUYOT Emile, Vannes ..  | 10,00 F. | JAN Emile, Quistinic ..                              | 5,00 F. |
| RUCARD Jean (Commandant 4 <sup>me</sup> Bat. F.F.I.) ..                 | 10,00 F. | HAMONIC Joseph, Pontivy ..                           | 5,00 F. |
| JAOUEN André, Maire, Lanvaudant ..                                      | 10,00 F. | LE DORTZ Albert, Pontivy ..                          | 5,00 F. |
| LE TOUX Joseph, Vannes ..   | 10,00 F. | GAUTHIER Jh., Pontivy ..                             | 5,00 F. |
| GARNIEL Pierre, Lorient ..  | 10,00 F. | LE TRIONNAIRE J., Pontivy ..                         | 5,00 F. |
| LAMER Gaston, Gourin ..   | 10,00 F. | EVANNO Yves, Pontivy ..                              | 5,00 F. |
| CHRISTIEN Louis, Cléguer ..   | 5,00 F.  | PRIGENT Gilbert, Lochrist ..                         | 5,00 F. |
| IE LEONNEC Fr., St-Tugdual ..   | 5,00 F.  | LE BOSSER C., Languidic ..                           | 5,00 F. |
| LE GOFF A., St-Tugdual ..   | 5,00 F.  | LE NEVANEN M., Languidic ..                          | 5,00 F. |
| CROIZER L., St-Tugdual ..   | 5,00 F.  | POUEZARD A., Hennebont ..                            | 5,00 F. |
| LE MARRE Noël, St-Tugdual ..  | 5,00 F.  | GUEHO Jh., Landévant ..                              | 5,00 F. |
| SIVY Armand, Meslan ..  | 5,00 F.  | LE DREAN Arthur, Maire, Landaul ..                   | 5,00 F. |
| DROUAL Marcel, Le Croisty ..  | 5,00 F.  | LE BELLER Jh, Lochrist ..                            | 5,00 F. |
| FEUILLET Rémy, St-Caradec-Trégomel ..                                   | 5,00 F.  | KERZERHO P., Hennebont ..                            | 5,00 F. |
| PERRET M., St-Tugdual ..  | 5,00 F.  | LE BLAY Louis, Hennebont ..                          | 5,00 F. |
| LE NOUVEAU J., St-Tugdual ..  | 5,00 F.  | RIBLER Louis, Hennebont ..                           | 5,00 F. |
| POTVIN Marcel, Lorient ..   | 5,00 F.  |  |         |
| RUMAL René, Lorient ..  | 5,00 F.  |  |         |

## DISTINCTIONS



C'est avec joie que nous avons appris que notre ami Joseph EVANNO alias PIPO, porte-drapeau diplômé de la Section d'Hennebont de l'A.N.A.C.R., ancien du 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P.F. du Morbihan, venait de recevoir la Croix de Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945.

Le Bureau Départemental de l'A.N.A.C.R. et le Comité de Rédaction d'AMI ENTENDS-TU lui adressent leurs sincères félicitations.

\*\*

La Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945 a été attribuée à notre camarade André LE MESTE, le sympathique coiffeur installé au 2, Rue de Merville, à Lorient.

\*\*

La même décoration a été épinglée sur la poitrine de notre ami Arthur GUILLEMOTO lors de la Prise d'Armes à Lorient, le 14 Juillet 1968.

\*\*

Nos félicitations à ces deux membres de la section A.N.A.C.R. de Lorient.

(à suivre)

P

magasin pilote

# MEUBLES moysan

ENSEMBLIER-DÉCORATEUR  
PLACE JULES-FERRY - LORIENT - TÉL. 64.23.91

MOBILIER  
DE FRANCE

# DÉTENTE, HISTOIRES, BONS MOTS

## Le soufflet dans le train ou petite revanche anonyme

L'histoire se déroule sous l'occupation, dans un compartiment de chemin de fer.

Les personnages : un jeune officier allemand, à ses côtés une charmante jeune fille.

Sur la banquette, en face, un jeune homme, bien de chez nous, qui semble porter un intérêt certain à la demoiselle. En plus quelques quidams qui ne nous intéressent pas directement.

Le train entre sous un tunnel. Obscurité complète. Soudain l'on entend un bruit de baisers suivi d'un soufflet retentissant. Nous sortons du tunnel. A la clarté revenue nos personnages, s'ils n'ont pas changé de place, ont changé de physionomie : l'officier, écarlate, se frotte, le plus discrètement possible la joue. La jeune fille semble frappée de stupeur. Quant au jeune homme il fait de louables efforts pour cacher une jubilation intérieure.

Le convoi s'arrête en une quelconque gare. L'allemand descend

en essayant de conserver toute sa dignité. Et le jeune homme de s'esbaudir sans plus de retenue. Une fois calmée son hilarité il explique à ses voisins, plus que fortement intrigués :

« Dès que l'obscurité s'est faite dans le compartiment, j'ai embrassé le dos de ma main et mis ensuite une giffle magistrale sur la figure de l'officier ».

Si nous conjecturons ce qui a pu se passer dans le cerveau de notre outragé celui-ci en a déduit que le jeune français ayant embrassé la demoiselle, celle-ci, se trompant de personnage, l'aurait souffleté à lui.

Dans cette hypothèse, il ne restait à l'officier allemand qu'une solution :

Se retirer le plus dignement possible étant dans l'impossibilité, devant des gens fortement prévenus contre lui et ses congénères, de prouver sa bonne foi.

## DEVINETTES

Que peut bien représenter la moitié d'un tiers ?

●

Qui a inventé les talons hauts ?

●

Définition des verres à ventouse ?

Réponses en page 14.

## BONS MOTS

d'Alphonse ALLAIS :

Il faisait si noir que nous nous cognions contre nous même.

●

Une charmante jeune fille, dont le chapeau était orné d'un fort lot de cerises merveilleuses, des cerises auxquelles il ne manquait que la parole.

●

de TOULOUSE-LAUTREC :

Il faut savoir se supporter soi-même.

●

On peut toujours trouver des compromis avec la conscience des autres, jamais avec la sienne.

## CARTE DE FIDÉLITÉ

### AMI ENTENDS-TU

# N° 7

## EN BREF

● Le 19 Mai, à Rennes, l'Amicale fraternelle des déportés-internés et disparus des convois des 2 et 3 Août 1944 et diverses associations de déportés ont inauguré une plaque commémorative à la prison Jacques Cartier.

**Recherche camarade de RESISTANCE-FER possédant : objets souvenirs, pièces valables de la clandestinité pour figurer dans Musée.**

Ecrire : HOEBEKE, 60, Av. Hautière, ST-BREVIN - 44.

Le Directeur de la Publication :

André SCAVINER

Dépôt légal : 3<sup>me</sup> Trimestre 1968

Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient

## LE PALAIS DES CONGRÈS ATTEND SES PREMIERS CONGRESSISTES



A l'extrémité Ouest, de ce qui reste du bassin à flot, l'entrée du Palais des Congrès. En premier plan les voiliers ayant participé à la récente course SAINT-MALO -- LORIENT comptant pour la Coupe d'ARMEN.

(Photo Louis GUERNEVE — Lorient)